

AUDITIONS DES JEUNES SOCIALISTES À LA DIC

# Tanor Dieng ne recule pas



Abdoulaye Wilane (porte-parole du Ps) : "Il n'est pas question de retirer la plainte"

P.3

ÉLECTION À LA CHAMBRE DE COMMERCE

Grosses manœuvres !



P.2

SUSPENSION DE SA PARTICIPATION  
AUX TRAVAUX DU CODE ÉLECTORAL

L'opposition parle d'une  
rupture de confiance

P.3

L'AN CINQ DU M23

Le Mouvement en  
chute libre



P.4

FACE À LA CHERTÉ DE LA VIANDE

Le "bokkaaté" fait le  
bonheur des dames



P.6

4G

## Elle est arrivée

Vous rapprocher  
de l'essentiel



ÉLECTIONS DES CHAMBRES DE COMMERCE

Grosses manœuvres



Va-t-on vers un report des élections des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture annoncées avant la fin de l'année 2016 ? Tout porte à le croire. Surtout que, lors du Conseil des ministres tenu hier, le président de la République a invité le Premier ministre "à finaliser la réforme des chambres de commerce avant la fin juillet 2016". A vrai dire, cette réforme doit nécessairement aboutir à la séparation des chambres d'agriculture d'avec les chambres d'industrie, de commerce et de service. A défaut, elle peut permettre d'aller vers la mise en place d'une grande chambre nationale ; ou des chambres par pôle de développement. Depuis août 2015, le ministre du Commerce, Alioune Sarr, avait installé officiellement le Comité de réflexion sur la réforme des chambres de commerce.

Cependant, une source bien au fait de ce qui se manigance à la chambre de commerce, renseigne que ce bout de phrase du Conseil des ministres peut aboutir au report des élections des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture. D'ailleurs, renseigne toujours notre interlocuteur, ceux qui sont aujourd'hui à la tête de la chambre de commerce sont en train de manœuvrer pour le report de la date des élections qui était prévue avant la fin de l'année 2016, alors que leur mandat est

arrivé à terme. Notre interlocuteur de dire qu'ils sont même partis voir les plus hautes autorités pour que cette réforme des chambres de commerce puisse se faire, alors qu'ils avaient, au début, refuser cette réforme souhaitée par beaucoup d'acteurs.

Maintenant, renseigne-t-on, ces mêmes personnes veulent prendre comme prétexte ces réformes pour rester encore longtemps à la tête de la chambre. "Ils ne sont pas prêts. Ils ont même prolongé la date des inscriptions sur les listes", révèle notre interlocuteur. Mais, le Directeur exécutif de l'Unacois dément. Selon Ousmane Sy Ndiaye, les inscriptions sur les listes sont closes depuis lundi. "À ce que je sache, elles (les inscriptions) n'ont pas été prolongées. Elles ont été prolongées une fois pour une vingtaine de jours. Nous l'avons consommé. Maintenant, les inscriptions sont bouclées", dit-il au bout du fil.

Redorer le blason de la chambre de commerce

Concernant la course à cette élection des chambres de commerce, il y a déjà les candidatures déclarées du président Directeur général de CCBM, Serigne Mboup, et de la plate-forme du secteur privé. Cette dite plate-forme regroupe le Conseil national du patronat (CNP) de Baidy Agne, la Confédération nationale des

employeurs du Sénégal (CNES) de Mansour Kama, le Mouvement des entreprises du Sénégal (MDES) de Mbagnick Diop, l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (Unacois) de Idy Thiam et le Groupement économique du Sénégal (GES). Ousmane Sy Ndiaye rappelle que la plateforme s'est enrichie d'autres organisations de femmes et de jeunes entrepreneurs. En effet, l'objectif de cette coalition est de présenter un seul candidat lors des élections des chambres de commerce. Même dans ce camp, révèle toujours notre source, le choix du candidat n'est pas encore officiel.

Au début, dit-il, c'est Ameth Amar qui était pressenti pour diriger les destinées de cette chambre. Finalement, informe toujours notre interlocuteur, la plate-forme a porté son choix sur le président de la CNES, Mansour Kama, en lieu et place de son adjoint Abdel Kader Ndiaye. Cependant, le Directeur exécutif de l'Unacois dément ces allégations. D'après Ousmane Sy Ndiaye, leur plateforme n'a jusque-là nommé qui que ce soit. "La plate-forme ne s'est pas encore prononcée sur le choix d'un candidat ou d'une candidate. Les élections des chambres de commerce, c'est d'abord l'affaire d'une équipe. C'est une équipe dirigeante qu'il faut mettre en place et au sein de cette équipe, il va falloir identifier le leader qui va être le président. Nous créons les conditions d'abord et on va s'entendre sur un candidat consensuel", informe-t-il.

Le Directeur exécutif de l'Unacois précise que les mandats des présidents des chambres de commerce sont arrivés à terme. Pour cela, il demande la tenue à date échue des élections des chambres de commerce. Quoi qu'il en soit, il rappelle que la plate-forme "est prête à aller à ces élections et à redonner à la chambre son lustre d'antan". Ce qui augure de grosses batailles. Nous y reviendrons. ■

auprès de Sir Peter Cosgrove AK MC (Retd), Gouverneur général du Commonwealth d'Australie, avec résidence à Tokyo. M. Niang est également Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du Lieutenant général, Sir Jerry Mateparae, Gouverneur général de Nouvelle-Zélande, avec résidence à Tokyo.

ACQUITTEMENT

Le coiffeur Djibril Baldé va y réfléchir à deux fois avant d'accepter qu'un inconnu lui confie quelque chose. A cause d'un sachet que lui avait confié son cousin, en novembre 2009, lui et son ami maçon Thierno Ismaël Diallo ont passé près de sept ans en prison. Ce n'est qu'hier qu'il a recouvré la liberté à la suite de son acquittement par la Chambre criminelle du Tribunal de grande instance de Dakar. Le sachet contenait en réalité 1 kg de cocaïne. Après l'avoir gardé longtemps sans revoir son propriétaire, le coiffeur avait fait appel à son ami Ismaël, étant intrigué par son contenu. A la vue de la poudre blanche, Thierno a soupçonné que c'était de la drogue. Mais pour en avoir le cœur net, il avait sollicité "l'expertise" de Ibou Sow qui a confirmé ses craintes. Mais les avocats des accusés pensent que ce dernier est un indicateur. Ils le soupçonnent d'avoir "balancé" leurs clients qui ont été arrêtés pour trafic de drogue par la Division des investigations criminelles (DIC). Malgré leurs dénégations, le parquet a requis hier 10 ans de travaux forcés assortis d'une amende de 2 millions F CFA.

PS

Ceux qui jouent les médiateurs pour pousser Ousmane Tanor Dieng à retirer sa plainte, suite aux casses de la Maison du Parti socialiste, lors de la réunion du bureau politique du 5 mars dernier, risquent de prêcher dans le désert. Car la machine judiciaire continue de fonctionner. Deux autres jeunes socialistes sont convoqués aujourd'hui, à 9 heures, à la Brigade des Affaires générales de la Division des investigations criminelles. Il s'agit de Babacar Diop, secrétaire à la vie politique de la coordination de Grand-Yoff et par ailleurs, coordonnateur du mouvement ADK ou "And dolel Khalifa" ; et de Mamadou Sall, un neveu du maire Khalifa Sall. Cependant, selon Bassirou Samb, secrétaire général adjoint du mouvement national des jeunes socialistes, jusqu'à tard dans la nuit d'hier, ses camarades n'avaient pas reçu de convocations.

MOUSTAPHA DIAKHATÉ



La polémique soulevée par la prochaine libération de Karim Wade pousse le président du groupe parlementaire Benno bokk yaakaar, le député Moustapha Diakhaté, à apporter des précisions. Dans un communiqué, le parlementaire soutient que "la lutte continue pour la traque de l'indigne enrichissement". Parce que, dit-il : "tous les efforts entrepris pour promouvoir la justice sociale, assurer les bases du développement et générer une productivité développante seraient vains sans une lutte résolue contre la corruption". Tout en renouvelant son "indéfectible soutien au Président Macky Sall dans sa croisade contre l'indigne enrichissement", le président du groupe parlementaire de la majorité invite "les oppositions groupusculaires et crypto personnelles, les lobbies de la perpétuation de la mal gouvernance à rejoindre activement le combat républicain du Président Sall afin d'extirper, avec plus d'efficacité, le Sénégal des griffes des tenants de la culture prédatrice et du pillage des biens de la nation". Et de conclure en lançant : "Aux oiseaux de mauvais augure de la fin de la traque des indignes richesses, je rappelle ce proverbe africain : "Le mensonge donne des fleurs mais pas de fruits."

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice  
Boulevard de l'Est-Point E  
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar  
Tél. : 33 825 07 31  
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général : **Mahmoudou Wane**  
Directeur de publication : **Ibrahima Khail Wade**  
Rédacteur en chef : **Gaston Coly**  
Secrétaire de la Rédaction : **Assane Mbaye**  
Grands Reporters : **Babacar Willane & Mahmoudou Wane**  
Chef de Desk Société : **Fatou Sy**  
Chef de Desk Sports : **Adama Coly**  
Chef de Desk Éco-Social : **Aliou Ngamby Ndiaye**  
Chef de Desk Culture : **Bigué Bob**

Rédaction : Mamadou Diallo, Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Aminata Faye, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré  
Correcteur : Boubacar Ndiaye

Directeur artistique : **Fodé Baldé**  
Maquette : **Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé**

Service commercial : **maimounaenquete@gmail.com**  
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190  
Impression : **AFRICOME**

NOMINATIONS

Bassirou Sène n'est plus seulement ambassadeur du Sénégal en France. Il doit cumuler sa fonction avec celle d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire

du Sénégal auprès des deux coprinces de la principauté d'Andorre, Monseigneur Joan-Enric Vives Sicilia, coprinced épiscopal et François Hollande, président de la République française,

avec résidence à Paris. La décision a été prise hier, lors de la réunion du Conseil des ministres. Les autres décisions concernent Cheikh Niang, l'Ambassadeur du Sénégal au Japon. Il est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal

BFEM 2016 : PRÉPARATION

Des professeurs expérimentés vous dispensent des cours de intensifs de remise à niveau à domicile pour la préparation du BFEM

➤ 3ième : Préparation Maths – Français – Anglais – PC – SVT – Histo-Géo – Espagnol – Allemand, etc....

Conseils pratiques ; traitement de sujets d'examens corrigés etc....

CONTACT : 78 325 44 38  
E-mail : soseducdakar@yahoo.fr

NÉCROLOGIE

La Rédaction et l'ensemble du personnel de *EnQuête* ont le regret de vous faire part du décès de **Mouhamadou Badawiyou Thioye dit Pa Sidy**, père de leur collaboratrice Aissatou Thioye. Décès survenu mardi 21 Juin à Dakar. L'enterrement a eu lieu hier mercredi à Foundiougne. *EnQuête* présente à sa famille ses sincères condoléances. Que la terre lui soit légère.

SACCAGE DE LA MAISON DU PARTI SOCIALISTE

# Le Ps ne fera pas de concession

Alors qu'à travers son discours, le maire de la ville de Dakar, Khalifa Sall, semble se radicaliser, le Secrétaire général du Parti socialiste (Ps), Ousmane Tanor Dieng lui, affiche tout autant sa fermeté. A l'issue du Secrétariat exécutif national tenu hier, il a réitéré toute la volonté du parti d'aller jusqu'au bout de cette affaire afin de situer les responsabilités, avant de prendre toute autre décision politique.



Ousmane Tanor Dieng

■ ASSANE MBAYE

Le saccage de la maison du Parti socialiste, le 5 mars 2016 dernier, livre petit à petit ses secrets. Lentement, l'écheveau est en train d'être démêlé et les différentes responsabilités situées, à travers des auditions de militants et responsables socialistes dont le Secrétaire général, Ousmane Tanor Dieng lui-même et certains de ses partisans. Mais aussi le fils, le neveu et les deux chauffeurs du maire de la ville de Dakar, Khalifa Sall, par ailleurs secrétaire national à la vie politique du Ps.

Cette tournure des événements ne fait pas que des heureux. Et selon l'édile de Dakar qui a fait une sortie avant-hier, "cette traque constitue un précédent dangereux pour le Ps". "Que des contentieux politiques se terminent à la police judiciaire, c'est très grave. C'est un précédent dangereux. Ce qui me gêne dans cette affaire, c'est qu'on est en train d'intimider, mais je ne sais dans quel but et pour quelle raison. (...) C'est une démarche qui ne saurait prospérer. Elle n'est pas dissuasive et c'est une mauvaise solution", a-t-il fulminé depuis le Québec où il séjourne.

Mais selon Abdoulaye Wilane, il est hors de question de revenir sur la décision du parti d'élucider cette situation. "Jamais ! Il n'est pas question de retirer la plainte. Ce n'est même pas à l'ordre du jour", précise d'emblée le porte-parole du Ps. "Quand on a le courage de violer la loi, d'attenter à la vie des gens, il faut avoir le courage d'assumer ce qu'on a fait", renchérit-il. A

en croire le porte-parole du Ps, la décision d'aller jusqu'au bout de cette affaire est une demande des instances du parti. "Tous les membres du Secrétariat exécutif national qui ont pris la parole, à l'unanimité, ont demandé à ce que les poursuites continuent", a-t-il soutenu, à l'issue de la réunion de ladite instance.

Le maire de Kaffrine d'ajouter : "Le Conseil des sages du parti a reçu la visite de femmes qui appartiennent à l'Union départementale de Dakar. En tant que mères, elles sont venues pour demander pardon pour ceux dont les enfants ou les parents ont pu être convoqués par la DIC. Les sages les ont entendues et leur ont rappelé les faits", rapporte-t-il, tout en soulignant que cette affaire n'est dirigée contre personne. "Il n'y a pas de traque contre des jeunes du parti ou contre qui que ce soit. Si maintenant il y a des jeunes qui sont convoqués pour les besoins de l'enquête, il n'y a pas de plus normal. Il faut que les gens répondent de leurs faits. On ne peut pas refuser que quelqu'un soit convoqué à la police pour ce qu'il a fait", rouspète le porte-parole des socialistes.

## "La victimisation ne passera pas"

En effet, le 5 mars 2016, pendant que le Bureau politique (BP) du Ps était convié à une réunion, des militants et sympathisants socialistes ont fait irruption dans la cour de la Maison du parti. Après presque toute une journée de manifestation contre la volonté du parti de soutenir les réformes proposées par le président de la République, Macky Sall, ils ont fini

par déloger les membres du BP avec une rare violence. "Ils ont chahuté, insulté et rudoyé des membres du BP. Non contents de cela, il y en a qui ont violemment attaqué la salle, après l'avoir caillassée, détruit les chaises, la table de réunion, menacé les gens et séquestré les 191 membres du BP. N'eût été notre sang-froid et la vigilance des forces de sécurité, l'irréparable allait se produire. Nous avons été obligés de suspendre la réunion pour la reprendre le lendemain. Et, au cours de cette rencontre, le BP, après avoir condamné cet attentat lâche et jamais vécu dans les annales du parti, avait décidé d'ester en justice et en a confié la responsabilité au Secrétariat du parti", rumine Abdoulaye Wilane.

Pour ce dernier, "il fallait, de l'avis de tous les membres du BP, qu'on cherche à savoir qui a fait cela et qui en était le commanditaire". A cet effet, "les premiers à être auditionnés ont été d'abord Ousmane Tanor Dieng, entendu pendant trois tours d'horloge, Alioune Ndoye, Mame Bounama Sall, Jean Baptiste Diouf, Diago Ndiaye, Cheikh Sow, la responsable des jeunes femmes Yéya Diallo et tant d'autres responsables", déclare le maire de Kaffrine. Qui s'émeut que la convocation d'autres militants et responsables socialistes soulève un tollé. "Il a fallu que certains camarades présentés comme tel ou tel soient entendus par la DIC, pour qu'on ameute l'opinion et qu'on joue à la victimisation. Dans un Etat de droit, force doit rester à la loi", dit-il. Avant d'ajouter : "C'est à la fois ridicule, puéril et vicieux. Mais la victimisation ne passera pas. Il faut que dans ce pays les gens apprennent à répondre de leurs actes. On ne peut pas passer par perte et profit des comportements aussi condamnables."

Pour le porte-parole des socialistes, les militants et responsables socialistes qui vilipendent la procédure enclenchée par le parti ne sont pas cohérents avec eux-mêmes. "Ceux qui parlent gaillardement ou exagérément à la radio, qui s'en prennent à l'image du parti et qui posent le débat en dehors de ses instances, alors qu'ils n'osent pas le poser en interne, ont déclaré qu'ils regrettaient ces événements. Mieux, ils les avaient condamnés et avaient demandé qu'on clarifie cela, parce que certains d'entre eux avaient été interpellés. Maintenant que les recherches de la police élucident les choses, on veut donner l'impression que c'est un problème politique ou politique. C'est faux ! C'est de l'amalgame. Nous souhaitons que l'enquête se poursuive jusqu'à son terme et que les auteurs de ces forfaits criminels soient connus, jugés et sanctionnés à la hauteur de leurs forfaits". Car, dit-il : "Il faut que cela serve d'exemple." "Quand on saura maintenant qui a fait quoi et qu'il s'avère qu'il y a des socialistes qui sont dedans, nous verrons quelle décision prendre politiquement, mais en tenant compte des réalités du parti", souligne Abdoulaye Wilane. ■

ASSEMBLÉE NATIONALE

## Les socialistes théorisent l'augmentation du nombre des députés

Avec la mise en œuvre des réformes adoptées par le peuple, à l'issue du référendum du 28 mai dernier et qui prévoient des députés pour la diaspora, le Parti socialiste (Ps) appelle à une augmentation du nombre des représentants nationaux de 150 à 160.

Agitée depuis un bon moment, l'augmentation du nombre de députés à l'Assemblée nationale est de plus en plus demandée par les partis politiques. Parmi ceux-ci, le Parti socialiste (Ps). La formation d'Ousmane Tanor Dieng, au sortir de son secrétariat exécutif national (SEN) tenu hier à la maison du parti, a invité le chef de l'Etat, ainsi que l'ensemble des acteurs du jeu politique, à aller dans ce sens. "Lorsque, par référendum, on décide que désormais, il y aura des députés dédiés aux Sénégalais de l'étranger, au moment où la clé qui détermine la répartition des 150 membres de l'Assemblée nationale est définitive, au nom du principe du droit acquis, on doit impérativement accroître le nombre des représentants du peuple", a dit Abdoulaye Wilane à la fin de la rencontre.

Selon le porte-parole du Ps, "quand on crée une nouvelle circonscription pour faire élire ceux qui représentent les Sénégalais de l'étranger, il faut augmenter le nombre de députés". "C'est une question de bon sens", a-t-il fulminé. Non sans estimer que les "censeurs auto-proclamés de la démocratie" qui sont contre une telle augmentation ont tout faux. "Ceux qui disent

que ce n'est pas utile, c'est de l'argent jeté par la fenêtre, qu'ils aient le courage de dire que pour eux, les Sénégalais vivant à l'étranger ne méritent pas d'être représentés." Selon le maire de Kaffrine, l'apport des Sénégalais de l'étranger dans l'économie nationale n'est pas négligeable. "Toute la classe politique, la société civile, tous les patriotes, reconnaissent que l'apport des Sénégalais de l'étranger dans l'économie de notre pays est tel qu'ils vivent une injustice. Maintenant que le peuple souverain, à l'issue du référendum, décide que ceux-là vont avoir des députés, on leur donne 10 députés, même pas le 1/10 de l'Assemblée nationale, même pas le nombre qu'il faut pour un groupe parlementaire, les gens trouvent à dire que c'est trop. La démocratie à un coût. Le misérabilisme n'a jamais fait avancer un pays", a-t-il martelé. Avant d'appeler l'ensemble des Sénégalais à rester attentifs pour ne pas que les objectifs de départ soient déviés. "Il faut rester vigilant pour que les logiques, les valeurs, les principes qui nous avaient amenés à défendre certaines convictions en 2012 ne nous quittent jamais", a souligné le porte-parole des socialistes. ■

A. MBAYE

ÉLECTION DES MEMBRES DU HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Le Ps opte pour des listes communes avec Benno bokk yaakaar

En perspective de l'élection des membres du Haut conseil des collectivités territoriales, le Parti socialiste a demandé à ses militants de prendre contact avec les autres partis de Benno bokk yaakaar (BBY) pour dégager ensemble des listes communes.

"Il est demandé à tous nos responsables à la base, en tant que partie prenante de Benno bokk yaakaar (BBY), de prendre contact avec les partis alliés dans les différents départements, pour d'ores et déjà, suivant ce qui se fait pour l'avènement du Haut conseil des collectivités territoriales (HCCT), s'entendre sur le schéma possible pour garantir des listes consensuelles". Tel est le mot d'ordre lancé hier par la direction du parti d'Ousmane Tanor Dieng. Selon le porte-parole dudit parti, l'objectif du Ps, c'est de présenter des listes communes partout où cela est possible. "Notre volonté est d'engager notre parti dans une coalition pour présenter des listes communes dans le cadre de BBY, à l'occasion du rendez-vous électoral qui nous permettra de mettre en place le HCCT", a révélé Abdoulaye Wilane.

Pour les socialistes, le président de la République a une "haute idée" de ce que devra être le HCCT. C'est pourquoi, ils pensent qu'il va nommer des hommes et des femmes qui seront à même de faire jouer à cette institution le rôle qui lui est dévolu". Pour ce qui

est de la nomination du président de ladite institution, les socialistes se veulent clairs : "C'est normal que le président du HCCT soit nommé. C'est une institution consultative. Compte tenu de la nature du régime qu'il y a dans ce pays, cela ne pose aucun problème qu'il soit nommé et révocable à tout moment. Pour nous, ça ne nous gêne pas", a laissé entendre Abdoulaye Wilane. "Autant, il n'y a pas à redire d'un Premier ministre qui est nommé et révocable à tout moment par le président de la République, autant il n'y a pas à rougir que le président du HCCT soit nommé et révocable", a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, les socialistes ont tenu à démentir la rumeur selon laquelle le parti serait divisé dans la répartition des postes que le président de la République lui aurait donnés. "Je voudrais démentir fermement toute cette rumeur qu'on distille çà et là, avec une volonté insidieuse de nuire au Ps et à son leader et selon laquelle le Ps détient 5 ou 25 postes. C'est archi faux. Tanor n'a jamais parlé de cette question avec le président de la République", précise le porte-parole. ■

A. MBAYE

SUSPENSION DE SA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU CODE ÉLECTORAL

# L'opposition dénonce une rupture de confiance avec le régime

Les partis des pôles de l'opposition ont boudé hier la séance des travaux de la revue du code électoral. Ils dénoncent un "double jeu" et une "rupture de confiance" avec le gouvernement qui a présenté un projet de réforme, alors que les discussions n'ont pas encore abouti.



■ MAMADOU DIALLO

Le consensus qui prévalait au sein de la Commission technique des travaux de revue du code électoral, depuis son installation le 16 juin, n'est plus de mise. La démarche du gouvernement pour la révision de la loi électorale n'agréa pas le pôle de l'opposition. Après concertations, elle a décidé hier matin de suspendre sa participation aux travaux de ladite commission. Ses plénipotentiaires ont tenu, dans l'après-midi, une conférence de presse dans les locaux du siège de Convergence libérale démocratique/Bokk Gis Gis pour dénoncer "un double jeu" du gouvernement. Selon eux, l'Etat a pris sa décision finale sur cette question en envoyant un projet de loi au Parlement pour adoption par procédure d'urgence. Alors qu'on ne s'est pas encore entendu, s'il va s'agir d'une refonte ou d'un audit du code électoral.

"Nous avons été informés par des

sources sûres de la saisine de l'Assemblée nationale par le président de la République, par décret n°2016-786 à l'effet d'examiner le projet n°17 portant réforme partielle des listes électorales. Ce point portant sur la refonte du fichier électoral était inscrit au menu des points de discussion des travaux de la Commission. Il n'avait encore fait l'objet d'aucun examen par la Commission", a fustigé le porte-parole du jour, Maguette Sy. En réponse à cette action du gouvernement, le pôle de l'opposition a donc décidé, selon le plénipotentiaire du Parti démocratique Sénégalais (PDS), de se retirer des travaux jusqu'au retrait de ce projet de loi. A son avis, la modification de la loi électorale doit intervenir à la fin du processus de discussion de la Commission technique. "On ne peut pas, au cours du processus, modifier les règles du jeu", a-t-il dénoncé.

De son côté, le vice-président du

parti Rewmi, Déthié Fall, parle d'une rupture de confiance entre l'opposition et l'administration. "On ne peut pas appeler l'opposition à des discussions, alors que le gouvernement a déjà pris des décisions sur certains points qui figurent dans les propositions de l'administration, comme devant faire l'objet de concertations entre acteurs politiques", a-t-il relevé. Cette incohérence fait montre, d'après lui, de la non-disponibilité de l'Etat à travailler en toute transparence avec l'opposition. "On ne peut pas bâtir un immeuble sur un sable mouvant. Il faut qu'on s'ac-

corde d'abord sur la qualité de ce sable, avant d'y ériger un immeuble", a soutenu le plénipotentiaire, en guise d'image.

Pour lui, cette attitude du gouvernement est la preuve manifeste que le ministre de l'Intérieur ne doit pas être chargé de l'organisation des élections. "Cette action nous renforce dans notre position concernant la non-neutralité d'Abdoulaye Daouda Diallo. Après les manquements notés, lors du dernier référendum, voilà que le ministre agit encore à notre insu", a-t-il martelé, en récusant ce dernier. ■

## Les explications d'Abdoulaye Daouda Diallo

"Le gouvernement, soucieux de favoriser le dialogue politique qu'il a lui-même initié, a pris la décision de retirer le projet de loi, pour permettre la poursuite des travaux", a réagi le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique dans un communiqué transmis hier soir à EnQuête. Selon Abdoulaye Daouda Diallo, le gouvernement, qui a accédé à la demande des pôles de l'opposition et des non-alignés de suspendre les travaux de la revue technique du code électoral, a agi en toute légalité, en déposant à



l'Assemblée nationale un projet de loi portant refonte partielle du fichier électoral.

A l'en croire, le principe de la refonte porté par ledit projet de loi avait été remis à tous les membres de la Commission technique de revue du code électoral. Il n'avait, selon lui, enregistré aucune objection ni orale ni écrite. Il précise que ce projet a été soumis à l'appréciation des députés, qui sont en session unique jusqu'au 30 juin, dans l'unique but de fixer son "cadre légal". Mais parallèlement, souligne le ministre, les modalités pratiques de mise en œuvre de ladite refonte devraient continuer à être discutées au sein de la Commission technique de revue du code électoral pour être formalisées dans le cadre d'un décret d'application.

Selon Abdoulaye Daouda Diallo, la décision de retirer le projet de loi a aussitôt été portée à la connaissance des pôles de l'opposition et des non-alignés. Suite à la satisfaction de cette demande, il informe que les acteurs seront convoqués dans les meilleurs délais, pour la reprise des travaux. ■

## L'AN CINQ DU M23

# Le Mouvement en chute libre

Face à l'entrée de certains de ses membres dans le gouvernement, au fléchissement de sa capacité d'indignation, à mobiliser ses "forces vives" etc., le Mouvement du 23 juin (M23) célèbre aujourd'hui ses cinq ans d'existence, dans un contexte où sa voix est de moins en moins audible. Il peine à fédérer l'opinion nationale autour de la lutte contre les "mauvaises" pratiques du régime qu'il dénonce sans effet.

■ PAPE NOUHA SOUANE

Le Mouvement du 23 juin (M23), affaibli par les départs massifs de certains de ses fondateurs qui ont rejoint le camp du pouvoir, au lendemain de la défaite d'Abdoulaye Wade, traverse des moments complexes. Dès les premiers jours de sa naissance, c'est-à-dire le jeudi 23 juin 2011, jusqu'au départ de Me Wade du pouvoir en 2012, une bonne partie des forces vives du pays convergeait vers ladite structure à vocation apolitique. Mobilisant les énergies, ses acteurs se positionnaient inlas-



Mamadou Mbodj

sablement comme des "défenseurs" acharnés de principes liés à la bonne gouvernance, aux Droits humains, etc.

Aujourd'hui, avec l'avènement du leader de l'Alliance pour la République (Apr) à la tête du Sénégal, le M23 porte difficilement en bandoulière sa mission de veille et d'alerte dans l'espace public sénégalais. Egalement, l'engouement de la population s'est effrité autour d'eux.

Interrogé par EnQuête, le coordonnateur Mamadou Mbodj évoque les dissensions qui ont fait perdre au mouvement de sa superbe. "Après l'alternance, dit-il, les forces au pouvoir avaient deux positions différentes par rapport au mouvement. Le premier groupe était pour sa destruction. Alors que le deuxième optait

pour son maintien, dans l'intention de la contrôler. A la dernière assemblée générale de 2015, on a même pensé que les politiciens auraient dû se retirer du M23. Parce que certains cherchent à le caporaliser. Ce qui fait qu'on a d'énormes difficultés pour prendre des décisions. Ils sont là pour saboter." Ces luttes intestines font qu'"on ne peut pas avoir la même vitalité. Malgré tout, nous essayons d'assumer notre devoir de critique publique", dit-il.

Pour M. Mbodj, depuis plus de deux ans, les anciennes pratiques, qui avaient été critiquées par le peuple, persistent. A son avis, "les ruptures attendues ne sont pas au rendez-vous. On l'a vu avec le rapport de l'Ofnac qui n'a pas été reçu par le président de la République. Donc, nous sommes dans l'obligation de revoir tout dans ce pays".

### "Le cumul des frustrations pourrait pousser les gens à se lever à nouveau"

Alioune Tine, un des membres fondateurs du M23, confirme aussi l'effrite-

## La majorité joue la carte de l'apaisement

Le camp de la majorité présidentielle tempère, suite au boycott du dialogue autour de la refonte du fichier électoral. Il invite l'opposition à revenir autour de la table et annonce le retrait du projet de loi objet de leur courroux.

Selon le plénipotentiaire du camp de la majorité, Me Ousmane Sèye, la présence d'un projet de loi sur la refonte du code électoral à l'Assemblée nationale avancée comme motif de boycott par l'opposition ne tient plus. Car le ministre de l'Intérieur, Abdoulaye Daouda Diallo, et le président du groupe parlementaire de la Coalition "Benno Bokk Yaakaar", Moustapha Diakhaté, ont décidé de retirer le projet de loi en question. Ainsi, il invite l'opposition à revenir autour de la table des négociations.

Selon l'avocat, à partir du moment où les autorités ont décidé de mettre de côté le projet, en attendant la fin des discussions entre les deux camps, il n'y a plus de quoi fouetter un chat. "Normalement il n'y a plus de problème, car la commission des lois qui étudie les projets de loi ne vote pas. Nous appelons l'opposition et les non-alignés à revenir autour de la table. L'Assemblée ne votera rien sans un consensus entre les deux parties prenantes. Et en cas de désaccord, on soumet la question au président de la République pour un arbitrage", a rassuré Me Sèye, lors d'un point de presse hier, à son cabinet d'avocat.

Le projet de loi qui fait l'objet de polémique est issu d'une directive de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Cette dernière prévoit le cumul des cartes d'identité et celles d'électeurs, d'où la nécessité de continuer le dialogue afin d'adapter les réformes, explique l'avocat. "Nous espérons qu'après réflexion, les membres de l'opposition vont revenir autour de la table. Il faut qu'ils reviennent car, à six mois des élections, on ne peut pas toucher le code électoral, selon les textes communautaires", a conclu un Me Sèye taquin qui souligne que l'opposition a agi sous l'effet du jeûne. ■

ABDOURAHIM BARRY (STAGIAIRE)

ment du mouvement. "Oui, il y a des problèmes parce que beaucoup de membres ont rejoint le pouvoir", dit-il. Toutefois, il est d'avis que le cumul des frustrations pourrait pousser les forces du pays à se lever à nouveau, même si la tâche n'est pas aussi facile qu'avant. "Je dois signaler que les jeunes, les acteurs de la société civile, etc. qui étaient dans la rue sont toujours là. La capitalisation des événements passés expliquent les résistances sectorielles que vous voyez partout au Sénégal. Donc, il faut faire très attention à ce que les populations disent, aux alertes de la société civile", met en garde Alioune Tine.

A l'occasion du cinquième anniversaire du M23 célébré aujourd'hui, Mamadou Mbodj et ses camarades, qui continuent de réclamer la grâce pour les jeunes de Colobane arrêtés dans l'affaire de meurtre du jeune policier Fodé Ndiaye, comptent se pencher sur la question du foncier, de l'injustice dans les entreprises. Et ils ne veulent pas entendre parler de l'idée d'une grâce pour Karim Wade et Cie. ■

AYANT TUÉ SON COLLÈGUE POUR "UNE BANALE HISTOIRE"

# Le vigile écope de 20 ans de prison

Un agent de sécurité a été condamné hier à 20 ans de travaux forcés, par la Chambre criminelle de Dakar. Le coupable a tué son collègue gardien d'un coup de couteau, après une petite dispute.

FATOU SY

Le substitut Pape Ismaël Diallo, représentant le parquet, avait du mal à croire hier, à l'audience de la Chambre criminelle de Dakar, que c'est une banale dispute qui est le véritable mobile du meurtre de Mbacké Ngom. "La petite querelle est trop peu pour conduire à un meurtre gratuit !" s'est exclamé le parquetier. Et pourtant, si l'on se fie aux déclarations de l'accusé, El Hadj Mansour Diao, c'est bien une petite querelle qui a dicté l'acte qui lui vaut aujourd'hui une peine de 20 ans de travaux forcés. Le drame a eu lieu le 25 septembre 2010 aux Almadies. Les deux protagonistes sont employés comme gardiens dans deux maisons distinctes.

Ce jour-là, Mbacké Ngom, qui devait prendre service à 19h, est arrivé sur son lieu de travail à 17h. D'après l'accusé, son collègue, ivre, s'est introduit dans la maison dont il avait la garde sous le prétexte qu'il voulait se laver. Il a tenté de le faire sortir et une bagarre a éclaté entre eux. Lorsqu'ils ont été séparés, El Hadj Mansour Diao est retourné dans la maison pour s'emparer d'un couteau et poignarder la victime. Après son forfait, le meurtrier a pris la fuite pour aller se réfugier à Kolda, laissant derrière lui la victime couchée



sur un amas de pierres, le couteau planté dans la région du cœur. Ensuite, pris par le remords, il s'est livré à la brigade de gendarmerie de la localité, selon ses dires. Mais les pandores lui ont rétorqué que c'est plutôt grâce à la compétence de leurs collègues des Almadies qu'il a été arrêté. En effet, informés, ces derniers sont allés le cueillir.

Au cours de son audition, le vigile a reconnu les faits, en avouant que lorsqu'il poignardait la victime, celle-ci se débattait contre les autres gardiens qui voulaient le maîtriser. Comme devant le magistrat instructeur, hier à la barre, l'accusé a varié dans ses déclarations. Il a déclaré que Mbacké Ngom l'avait frappé en premier avec une barre de fer. Pour

riposter, il est entré dans la cuisine, s'est emparé d'un couteau et lui a asséné un coup, car il était très en colère. Ces propos ont été contredits par les témoins auditionnés, lors de l'enquête. Le gardien Mamadou Seck a confié aux enquêteurs que Diao a jeté une brique à la victime. Avant d'aller lui planter le couteau dans le cœur, au moment où il était en train de faire sortir Mbacké Ngom.

Djibril Badiane a confirmé ce témoignage, en ajoutant qu'il tentait de maîtriser Diao. Mais qu'il a réussi à s'échapper et à poignarder leur collègue. L'accusé a battu en brèche ces témoignages, en laissant entendre que seul Souleymane Diallo était présent. Il a également persisté à dire que la victime était ivre. Or, l'analyse faite à la demande de la patronne du gardien n'a pas révélé de trace d'alcool. Cette dernière a décrit son défunt employé comme une personne sans histoire et travailleur. C'est au regard des constatations du médecin et des circonstances du décès que le maître des poursuites a relevé l'existence d'intention coupable. "Mbacké Ngom était divorcé et sa fille va grandir sans son père", a soutenu le parquetier, ajoutant que les faits sont graves et méritent une répression exemplaire, à savoir 20 ans de travaux forcés.

Me Djiby Dieng a rétorqué que son client n'avait pas l'intention de donner la mort, car il n'a administré qu'un seul coup, contrairement aux vrais meurtriers qui en assènent plusieurs. "C'est dommage qu'il y ait mort d'homme, mais il y a excuse de provocation", a ajouté le conseil, avant de demander une disqualification des faits de meurtre en coup mortel.

Après délibéré, le président Bara Guèye et ses assesseurs ont maintenu le meurtre. Le coupable a été condamné à 20 ans de prison, conformément à la demande du parquet. ■

AVEC UN TAUX DE PRÉVALENCE DE 68%

## Kolda est le champion national des mariages d'enfants

La région de Kolda a "un taux de prévalence de 68% de mariage d'enfants". Ce fort taux s'explique par le fait que ce phénomène est considéré, dans la capitale du Fouladou, comme une source de revenus pour certaines familles démunies. A cela s'ajoutent les pesanteurs culturelles.

A Kolda, les parents envoient très jeunes leurs enfants au mariage, par souci de conformité aux coutumes et/ou par nécessité de percevoir la fameuse dot. Ainsi, les autorités administratives et éducatives, avec l'appui des ONG, ont organisé hier un panel à la mairie de Kolda, qui a accouché d'un plan d'action de lutte contre le mariage d'enfants. Plusieurs communications ont été faites dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la responsabilité sociétale, visant à sensibiliser les populations sur les conséquences néfastes des mariages d'enfants. Les causes profondes des mariages d'enfants ont été identifiées. Selon certains panélistes, le manque d'argent des parents pour élever leurs enfants ou pour assurer leur scolarité fait que le mariage est une alternative alléchante. C'est plus souvent le cas dans les zones rurales et périurbaines. Au-delà de l'aspect économique, la culture joue aussi un rôle prépondérant. "Les parents sont encouragés à marier les jeunes filles quand elles tombent enceintes précocement", soulignent-ils.

"Certains parents considèrent les femmes comme des marchandises. Et attendre trop longtemps avant de vendre cette "marchandise" risque d'être une honte pour la jeune femme et sa famille. C'est pourquoi, la plupart des papas donnent en mariage leurs enfants très tôt", a indiqué Moussa Baldé, un ins-

tituteur présent à cette rencontre. "D'ailleurs, c'est ça qui fait que la région de Kolda a un taux de prévalence de 68% de mariages d'enfants. C'est une étude menée par l'UNFPA qui place la région de Tambacounda en 2e position avec 57%, suivi de Matam qui a 54% de mariages d'enfants", a martelé Fodé Diop, coordonnateur d'Enda Jeunesse Action de Kolda.

Depuis l'adoption et la ratification des droits des enfants, le gouvernement a mené et continue de mener de nombreuses actions destinées à promouvoir et protéger les droits de l'Enfant. Mais des années de lutte passent sans que les mentalités changent au Fouladou. Des enfants de 12, 13 ou 14 ans continuent d'être données en mariage. Ainsi pour accentuer la lutte contre ces pratiques néfastes, la diffusion d'affiches, de pancartes, de pins, de dépliants ou de clips vidéo est prévue. Les organisateurs se fixent des objectifs pour qu'à la fin de cette campagne, chaque enfant ait un minimum d'information sur les mariages d'enfants ; mais aussi dénoncer les acteurs des mariages d'enfants et les coutumes qui les favorisent. Car, les textes nationaux et internationaux interdisent le mariage avant l'âge de 18 ans.

A l'issue de ce panel, un mémorandum a été remis au gouverneur de la région. ■

EMMANUEL BOUBA YANGA

LUTTE CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

## Les réseaux sociaux et les jeunes mis à contribution

Depuis hier se tient à Saint-Louis un atelier sur les mutilations génitales féminines (MGF). Des jeunes, filles et garçons, doivent acquérir, au terme de celui-ci, des compétences additives dans le domaine des réseaux sociaux afin de les utiliser pour dénoncer le phénomène de l'excision.

FARA SYLLA (SAINT-LOUIS)

Dans la région nord, les mutilations génitales féminines (MGF) concernent 50 à 55% des femmes vivant dans cette zone. Dans le cadre de la lutte contre le phénomène, depuis hier, un atelier d'initiation à la sensibilisation sur les mutilations génitales féminines via les réseaux sociaux est ouvert à Saint-Louis. Il va durer trois jours. Une quarantaine de jeunes venus des trois départements de la région y prennent part. Malgré les efforts consentis par l'Etat du Sénégal, des années 1970 à ce jour, pour résorber ce fléau, la directrice de la Famille Coumba Thiam Ngom souligne qu'il persiste. "Combattre ce fléau n'est pas chose facile, car on sent qu'il y a des poches de résistance. Il faudra alors revoir les mécanismes pour que l'abandon soit effectif", préconise-t-elle.

Entre 2000 et 2005, un premier plan d'action a été initié, avec des résultats satisfaisants. De 2008 à 2015, d'autres stratégies ont permis de ramener le taux national de 30 à 25%. Ce qui est une prouesse, selon Mme Ngom. "Mais il faut savoir que, dans certaines régions, le taux est effarant, avec près de 80%". C'est pourquoi, pense la directrice de la famille, la nouvelle approche consistant à utiliser les réseaux sociaux va permettre aux jeunes de saisir les autorités compétentes sur d'éventuels risques d'excision dans leurs localités respectives.

Elle considère qu'il n'est plus normal que des gens souffrent de cette pratique, même si, pour certains, ces actes sont une norme sociale. Encore que, ajoute-t-elle, "la médecine a beaucoup évolué et qu'aujourd'hui, on se rend compte de plus en plus que l'excision fait d'énormes dégâts sanitaires". Elle est d'avis que cette pratique est une violation et un non-

respect de l'intégrité des jeunes filles. Un avis que partage le gouverneur adjoint en charge du développement de la région de Saint-Louis, Sahite Fall : "L'excision est une pratique ancestrale fortement ancrée dans les réalités de notre pays et d'une région à une autre. Et malheureusement, Saint-Louis arrive en tête". Il indique également que ce n'est pas facile d'éradiquer le phénomène et qu'il faudrait y aller avec "tact".

Etant donné que les jeunes font des miracles avec les réseaux sociaux, Sahite Fall souligne que l'occasion leur est donnée de prouver leur savoir-faire, en faisant des signalements, s'ils voient ces actes. L'une des participantes, Dieynaba Diouf, de dire qu'en sus des compétences qu'ils détiennent, cet atelier va leur permettre de jouer pleinement leur rôle. "L'excision a des conséquences sanitaires et psychologiques sur les filles", soutient-elle. ■

LOUGA - VOL DE TISSUS DE LUXE

## Le duo avoue le cambriolage de 7 magasins

M. Fall et C. Guèye ont été arrêtés samedi dernier et déférés au parquet de Louga, hier. Ils ont dévalisé plus de 7 magasins vendant des tissus de marque.

Pendant des mois, plusieurs magasins disséminés dans la commune de Louga ont reçu la visite de voleurs habiles qui les ont dévalisés. Ces établissements ont tous la particularité de ne vendre que des tissus de luxe et de valeur (djezner, gagni lah et autres). Ainsi, les plaintes n'ont eu de cesse de s'amoncèler sur les tables du commissariat urbain de Louga, mettant les hommes du Commissaire Waly Camara en ébullition. Ils avaient fini, dit-on, par faire de la résolution de ces affaires une question d'honneur. Alors que les enquêteurs étaient à la recherche des cambrioleurs, une commerçante s'est présentée, samedi dernier après la rupture, pour déclarer que sa boutique venait d'être dévalisée.

Elle a expliqué aux policiers que les cambrioleurs sont partis avec des tissus d'une valeur de 700 000 F CFA. Qu'ils ont laissé sa boutique ouverte, alors qu'elle l'avait fermée à clef. Aussitôt, quelques éléments de la brigade de recherche dudit commissariat ont entamé une patrouille, dans les environs du lieu du vol. Au même moment, on leur a annoncé par téléphone que des sacs remplis de tissus de luxe venaient d'être déposés non loin de la gare située au quartier Serigne Louga. Une des-

cente sur les lieux a permis de constater la véracité des informations reçues. Un périmètre de sécurité a été mis en place. La zone a été bouclée. Les brigadiers ont interrogé de nombreuses personnes avant de mettre aux arrêts deux suspects : M. Fall et C. Guèye.

### Les victimes en nombre incalculable

Le duo a été acheminé dans les locaux du commissariat. Après un interrogatoire serré, nos interlocuteurs affirment qu'ils sont passés aux aveux. Lors de leurs différentes auditions, les deux mis en cause ont confié avoir dévalisé 7 boutiques toutes vendant des tissus de luxe, au cours des derniers mois. Après leurs forfaits, les marchandises étaient écoulées dans le marché noir. D'ailleurs, la perquisition effectuée dans leur domicile a permis de trouver un matériel de cambriolage : des rases à clous, des tenailles, des torches, des marteaux et d'autres outils. Il faut dire que les plaintes ne cessent d'affluer depuis l'annonce de leur arrestation.

Au terme de leur garde à vue, M. Fall, 28 ans et C. Guèye, 24 ans ont été déférés au parquet pour vol en réunion commis la nuit avec effraction. ■

CHEIKH THIAM

## COTISER POUR FAIRE FACE À LA CHERTÉ DE LA VIANDE

## Le “bokkaaté” fait le bonheur de ces dames

Vouloir régaler sa famille de mets copieux avec une bourse de prolétaire. Voici le dilemme auquel sont confrontées les femmes du Djolof. Pour s'en tirer à bon compte, les ménagères font recours à une astuce appelée “bokkaaté” (cotisation) et dans le respect des règles d'hygiène. Il faut savoir que la localité offre le paradoxe d'être une zone d'élevage où la viande coûte cher. De quoi pointer du doigt les rabatteurs.

Malgré l'heure matinale au marbath (marché des petits ruminants) de Dahra, le lieu grouille de monde. A 9h déjà, les rayons mordants d'un soleil brillant annoncent une journée encore chaude. Les populations, venues des quartiers périphériques de la ville et des bourgades du Djolof, ont fait le déplacement qui pour vendre leur bétail qui pour s'approvisionner en viande. Mais, il n'y a pas que les deux bouts de la chaîne de production. C'est un monde hétéroclite. Chacun essaie de régler au mieux son problème. Bouchers et rabatteurs y trouvent leur compte. Sans oublier les vendeurs d'arachide et de foin, les charretiers, les cochers, les vétérinaires, les taxis-brousse, les marchands ambulants, etc. qui squattent les lieux.

En ce mois de pénitence, les braves ménagères mettent un point d'honneur à servir autre chose que le célèbre et non moins tyrannique “ceebu jën” (riz au poisson). Ramadan oblige ! Les chefs de famille font la fine bouche et boudent ostensiblement le poisson qui n'est pas de première fraîcheur. Ici, dans cette zone sylvo-pastorale, pendant le mois béni, l'on consomme beaucoup de viande, plus que d'habitude. Sur place, le visiteur est attiré par le nombre impressionnant de femmes qui attendent impatiemment l'arrivée des éleveurs de petits ruminants. Les caprins ont la cote. Sont-ils de meilleur goût ou plus abordables ? Les femmes s'assoient par grappes pour faire du bokkaaté. Cette pratique qui consiste à se cotiser pour acquérir un ovin ou caprin, payer les frais de consultation, d'abattage et se partager les tas de viande fraîche au prorata des cotisations. L'astuce ici est de préparer un succulent mets sans trop dépenser.

## Le service vétérinaire veille au grain



Moustapha Biaye vétérinaire

De mémoire de rabatteur, cette cotisation date d'un demi-siècle au Djolof. Il permet à la ménagère de présenter à sa famille, à l'heure du repas, un plat copieux. Pour en savoir un peu plus, nous prenons l'attache de Talla Babou, un jeune boucher qui a trouvé sa voie dans le créneau.

Nous croisons sur notre chemin le chef des lieux, Baba Ndiaye, qui ne cherche pas midi à quatorze heures pour dévoiler les avantages de ce par-



tage de bonne chair qui est inscrit maintenant dans l'agenda culturel du Djolof. “Les femmes qui sont les principales bénéficiaires marchendent elles-mêmes une chèvre à un bon prix. À trois ou quatre, elles donnent chacune 3 000 à 4 000 F pour acheter l'animal, à raison de 12 000 F. A la fin de l'opération, chacune se retrouve avec 3 à 4 kg de viande qui coûtent normalement 10 000 F dans les charcuteries”, révèle Baba Ndiaye. Notre interlocuteur précise que cette pratique “concurrence sérieusement les bouchers, spécialistes du bœuf” qui ont pignon sur rue le long de la route nationale. Vu qu'ils ont revu à la hausse le prix du kilogramme jusqu'à 2 500 F, les femmes vont voir ailleurs. B. Ndiaye nous rappelle que l'abattage clandestin est formellement interdit.

En effet, après avoir rassemblé une huitaine de bêtes, T. Babou affrète une charrette. Direction, l'abattoir au sud-est de la cité. Quelques-unes de ses clientes en profitent pour faire le plein de provisions au marché central, non loin. Les autres l'attendent. Afin de voir à quoi ressemble tout ce processus, nous avons décidé de faire le trajet avec lui. Une fois arrivés, Talla passe devant le médecin vétérinaire. L'homme ausculte les animaux avant de donner son aval. Sans perdre une minute, Babou le boucher entre en scène. “J'égorge la bête, la dépèce et la vide, en prenant le soin de laisser une partie de la peau pour la reconnaissance par leurs propriétaires. Il me faut moins d'une dizaine de minutes par animal”, clame-t-il guilleret. Top chrono, il est largement dans le temps ! Le véto repasse, constate, fait des prélèvements, si nécessaire, et met son cachet d'une encre bleue sur la croupe.

Pour avoir une idée plus précise de l'aspect sanitaire de cette activité génératrice de revenus, nous avons rendu visite au chef du centre d'animation vétérinaire, Moustapha Biaye, où transitent toutes les bêtes sur pied. Pour ne pas répondre aux questions relatives à ce sujet, il prétexte une réunion pour se soustraire à l'exercice. Il

faut faire le pied de grue, près d'une heure, avant d'être reçu par celui-là que les populations du Djolof appellent communément Biaye. Au début, il se monte hésitant. “C'est le ministère de l'Élevage et des productions animales qui s'occupent du volet viande.” Mais au fil de la discussion,

il finit par se rassurer, reconnaissant au passage sa “mission de surveillant des abattages”. “C'est nous qui veillons à la bonne qualité de la viande consommée. Les animaux tombent souvent malades, comme les personnes. Ils peuvent être atteints de zoonose, de tuberculose, de charbon bactérien ou de rage”, fait-il remarquer. Pour cette raison, chaque jour, les équipes de contrôle sont obligées de faire les visites anté-mortem puis post mortem. Y compris pour le “bokkaaté”. “Avant qu'une bête ne soit consommée, il faut notre estampille. C'est indispensable. Les contrevenants encourent des peines allant de l'amende à la saisie partielle ou définitive.”

## Le bokkaaté en chiffres !

Au Djolof, les statistiques révèlent qu'entre 1 et 4 bœufs sont abattus,

chaque jour, du lundi au samedi. Le pic est atteint le dimanche, jour du marché hebdomadaire (louma). A cette occasion, 15 bovins sont conduits à l'abattoir. Chez les petits ruminants, il faut compter de 1 à 15 animaux pour les jours ordinaires et 50 à 100 bêtes enregistrées le dimanche. En ce mois de ramadan, les chiffres explosent ! Ils parlent d'eux-mêmes. Chaque jour, une centaine de chèvres sont abattues par les bouchers. La demande est forte. Et pour cause. Nombreuses sont les familles qui choisissent la viande fraîche, plutôt que le poisson congelé qui dure on ne sait combien d'heures voire de jours dans les camions frigorifiques en provenance du littoral atlantique.

Il est onze heures. Retour à Marbath. La température monte. Muni d'un couteau et aidé par son apprenti (voir photo), T. Babou travaille à la va-vite, mais avec dextérité pour satisfaire les femmes, seau ou panier sous le bras. Il pratique ce métier depuis sa tendre enfance. L'odeur du sang des bêtes embaume l'atmosphère, mais les femmes y sont habituées. Concentré sur sa besogne, Talla, du menton, désigne un groupe de femmes qui s'assoient à même le sol. En quelques coups secs et précis, il charcute chaque carcasse en autant de parts qu'il y a de cotisations. Pas besoin de balance ! Avec son œil exercé, il arrive à faire des tas équilibrés sans susciter la convoitise ou la jalousie des femmes qui sont réputées difficiles à ce jeu. Ensuite, vient le moment du partage. Chaque dame donne au boucher un objet personnel : bout de bois, pochette, bracelet, etc. que l'apprenti pose au hasard sur les parts parfaitement égales. “Vous avez vu les femmes ; elles se regroupent souvent par affinité, mais elles guettent tous mes gestes”, lance-t-il, le sou-

## L'aviculture aussi connaît un boum jamais égalé !

Même si les bouchers se frottent les mains, le poulet de chair est de plus en plus adopté au Djolof. Il est difficile d'entrer dans une demeure, sans y trouver des poussins qui sont soigneusement entretenus par leurs propriétaires. Même les opérateurs économiques sont entrés dans cette activité génératrice de revenus. Vendu à 2 500 F, le poulet fait l'affaire des organisateurs de cérémonies. Le calcul est simple. Il suffit de s'en référer à la confiance d'un aviculteur. “Si vous élevez 200 poussins en 45 jours, vous pouvez obtenir un bénéfice de 60 000 F”. Pourtant, cette vendeuse de poulets retrouvée dans son verger entonne un autre son de cloche.

Selon elle, l'aviculture commence à perdre son lustre d'antan, puisque le secteur n'est pas réglementé ; et il n'y a aucun contrôle de la part du service départemental de l'élevage. “Avant qu'un opérateur ne se lance dans cette activité, les autorités doivent lui imposer des papiers. Il faut remettre de l'ordre dans le sous-secteur de l'aviculture”, fulmine MB. ND. Auparavant, ajoute-t-elle, “nos cibles étaient les hôtels, les supermarchés mais maintenant, le marché est trop saturé. Tout le monde est dans le système”.

En tout cas, à la question de savoir quoi mettre dans son assiette : viande de chèvre ou poulet de chair, le docteur vétérinaire, tout en militant pour la liberté des goûts et des couleurs, n'en recommande pas moins la viande blanche car, dit-il, “elle contient moins de graisse que la viande rouge”. ■

rire aux lèvres, satisfait de sa belle journée. En plus d'empocher sa paie directement des mains des femmes, la vente des peaux aux tanneuses va lui offrir une rondelette somme supplémentaire.

Khady Diop ne dira pas le contraire. Cette quinquagénaire tient un seau à la main. Elle dévoile la part appréciable obtenue, après le fameux tong-tong (partage) des petits ruminants qui génère quotidiennement des revenus importants. Une véritable économie d'échelle, mais qui n'est pas bien organisée par les pouvoirs publics, au premier chef la mairie qui se contente de la taxe municipale. ■

## CHERTÉ DE LA VIANDE

## Les rabatteurs aux bancs des accusés

“Dahra est la capitale de l'élevage, mais pas celle de la viande bon marché”, fait remarquer un charretier. Le kilogramme de viande coûte cher dans cette localité bien fournie en têtes de bétail. Un paradoxe ! Les consommateurs s'interrogent et ne savent plus à quel... boucher se vouer. Ils ne comprennent pas comment, à Dahra, la viande est si chère ? Au point d'être plus abordable dans les grandes villes du pays, notamment Dakar. Des gens du sérail pointent un doigt accusateur sur les rabatteurs qu'ils qualifient d'intermédiaires ne cherchant qu'à augmenter les prix pour empocher le maximum de gain.



Selon ce technicien-producteur contacté par Enquête, l'activité de l'élevage est une réalité qui pouvait faire la fierté du Djolof. A son avis, “la viande devait se manger au Djolof comme les populations de Kayar mangent du poisson frais”. Mais la relation se fait indirectement. Car les propriétaires de bêtes

n'interviennent guère dans la vente. Ce sont les rabatteurs qui s'occupent de la vente, provoquant du coup la flambée des prix. Ils sont en amont et en aval du circuit. Le technicien les accuse d'occuper “toute la chaîne de commercialisation des animaux en constituant les principaux obstacles. Et pour les besoins d'urgence comme les cérémonies familiales, le client n'a pas le choix, il est obligé de se conformer aux prix trouvés sur le marché”. Interpellé, B. Ndiaye botte en touche. Il ne partage guère cet avis. A l'en croire, les rabatteurs facilitent la commercialisation des bêtes sans chercher beaucoup de profit. ■

## INDUSTRIE

# Macky Sall veut la modernisation de Suneor, avant 2017

Le chef de l'Etat veut que la Suneor soit modernisée avant la prochaine campagne de commercialisation agricole 2016-2017. En Conseil des ministres hier, il a appelé le Premier ministre à faire le suivi du plan de modernisation de cette société.



■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Le 4 mai dernier, le président de la République a nommé Papa Dieng et Youssoupha Diallo respectivement Directeur général et président du Conseil d'ad-

ministration de la Suneor. Le duo a la charge de relancer ce fleuron de l'industrie sénégalaise. Hier, lors de la réunion du Conseil des ministres, le président Macky Sall est revenu à la charge, en invitant le chef du gouver-

Dionne à "accorder une attention particulière à la mise en œuvre diligente du plan de modernisation de Suneor, avant l'ouverture de la prochaine campagne de commercialisation agricole 2016-2017". Car depuis qu'elle a été cédée, en 2005,

à l'homme d'affaires Abass Jaber, président de la holding Advens, la Suneor traverse des difficultés. Vers la fin de l'année 2015, un divorce "à l'amiable" a eu lieu et l'Etat a pu reprendre "son bien".

Par ailleurs, à l'approche de l'hivernage, le Président Sall a invité hier son gouvernement "à veiller scrupuleusement à la répartition optimale, sur l'ensemble du territoire national, des intrants, matériels et financements agricoles". Il souhaite "la matérialisation effective de toutes les décisions techniques et financières validées" pour le déroulement de la campagne agricole 2016-2017. Toujours pour mieux accompagner les agriculteurs et le développement de la politique agricole sur l'ensemble du territoire national, le chef de l'Etat a demandé au gouvernement de "finaliser, avant fin décembre 2016, le processus consensuel de mutualisation des organisations paysannes, et d'expérimenter le nouveau système d'accompagnement des regroupements de producteurs au niveau des domaines agricoles communautaires (DAC)". Sur la réforme foncière, il a appelé Mahammed Boun Abdallah Dionne à "assurer l'ancrage durable d'une véritable économie agricole, en parfaite corrélation avec la politique industrielle".

Sur un autre registre, le chef de l'Etat a invité le Premier ministre à "finaliser la réforme des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture, avant fin juillet 2016". ■

## HIVERNAGE 2016

## Des pluies "normales à excédentaires" pour le Sénégal

Les experts de la métrologie, de la climatologie, de la météorologie se sont réunis le 20 mai dernier à Ouagadougou au Burkina Faso pour faire les prévisions sur l'hivernage 2016. D'après leurs estimations, les précipitations seront moyennes à légèrement excédentaires dans la majeure partie de la zone du Sahel.

Le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement et le Centre régional AGRHY-MET/CILSS ont tenu, le 20 mai 2016, au Burkina Faso, le 3ème forum des prévisions climatiques saisonnières des caractéristiques pluviométriques, agro-climatologiques et hydrologiques de la saison des pluies 2016. Dans son communiqué final, le Forum a fait le point sur les prévisions pendant l'hivernage de cette année. Un hivernage qui, notent les experts, sera marqué par des "précipitations moyennes à légèrement excédentaires sur toute la bande sahélienne" allant de l'Est du Sénégal au centre du Tchad. Cependant, sur la "partie côtière du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée Bissau", il est "probable" que les précipitations soient "moyennes à légèrement déficitaires". Cela, d'après toujours le rapport final de cette rencontre qui s'est tenue dans la capitale burkinabé, va



concerner la période allant de juin à août 2016.

En outre, pour ce qui concerne le début de l'hivernage 2016, les prévisions montrent des "dates de début de saison tardives à normales" sur les parties nord-ouest, centre-sud et de l'est du Sahel.

Quant à la zone centre et sud-est de la zone, les experts révèlent que les dates sont de "précoces à normales". En effet, dans la majeure partie des pays du Sahel, le Forum de Ouagadougou prédit des "dates de fin de saison tardives à normales".

## Éviter de semer tôt

Par ailleurs, après l'installation de l'hivernage, les experts notent qu'il y aura, après le début de saison, "des séquences sèches plus longues" au centre et à l'est du Sahel. Pour les prévisions, elles seront "normales à excédentaires" dans des pays comme le Sénégal, le Niger et la Gambie. En effet, à la fin de cette rencontre, le Forum a formulé des recommandations et conseils pour les agriculteurs de la zone du Sahel. Dans les parties où il est prévu un démarrage tardif de l'hivernage et des séquences sèches après le démarrage de la saison, le Forum conseille aux agriculteurs d'"éviter de se presser de semer tôt, afin d'éviter les pertes en semences, en fertilisants, en main d'œuvre et en capitaux qu'engendrent les ressemis multiples généralement liés à une installation contrastée de la saison". De même, il leur conseille "d'utiliser des variétés résistantes à la sécheresse et/ou à cycles courts".

Concernant les éleveurs de ces zones, le Forum les appelle à disposer d'aliments de bétail suffisants. Toutefois, les experts demandent aux gouvernements de ces pays de "prendre toutes les dispositions pour résorber les déficits de production essentiels dans les zones à installation tardive de la saison des pluies". Néanmoins, "ces prévisions sont susceptibles d'évolution au cours de la saison des pluies". ■

A. NG. NDIAYE

## MAURITANIE – VISITE DANS LES PRISONS

## Les doléances des détenus sénégalais

Chaque année, depuis 4 ans, l'ambassadeur et des membres de la communauté sénégalaise en Mauritanie rendent visite aux détenus. Cette année, la traditionnelle rencontre a eu lieu ce lundi.

La communauté internationale a célébré, ce 20 juin, la journée des réfugiés. L'ambassadeur et les Sénégalais de Mauritanie l'ont mise à profit pour exprimer leur solidarité à leurs compatriotes dans les prisons et ceux en difficulté. L'ambassadeur SEM Mamadou Tall leur a remis des dons en produits de première nécessité. Les prisonniers sénégalais retenus dans les geôles mauritaniennes en ont aussi profité pour faire part aux diplomates des difficultés auxquelles ils font face.

En aparté, huit détenus ont échangé avec le représentant du Sénégal dans ce pays. Ils lui ont révélé que la plupart des Sénégalais emprisonnés le sont pour des délits liés à la drogue, au vol, au viol, à l'usage ou à la fabrication de boissons alcoolisées. On en compte également qui ont été arrêtés pour des problèmes liés à l'exercice de leurs métiers. Parmi tous ces détenus, ils comptent trois compatriotes condamnés à la prison à perpétuité et un autre qui purge une peine de 15 ans pour trafic de drogue dure. Ce dernier a bénéficié d'un élargissement mais doit payer une amende de près de 20 millions de F Cfa. Il ressort toujours de ces échanges que certains sont victimes de longues détentions préventives. D'autres dénoncent leur interpellation pour des motifs légers et encourrent, malgré cela, des peines longues. Ces détentions préventives peuvent en effet aller de quelques mois à plusieurs années, selon les détenus. Ils ont sollicité d'ailleurs l'assistance de l'ambassade pour être jugés ou élargis.

"Le Sénégal ne vous oubliera pas", leur a assuré Sem M. Tall. "Votre situation carcérale nous préoccupe, c'est pourquoi nous sommes là pour manifester notre solidarité et chaque 3 ou 6 mois, nous passerons vous voir et nous suivrons également votre situation de près", a dit le diplomate. Qui promet de "faire les traitements nécessaires pour (les) assister".

Trois prisons de Nouakchott ont été visitées. Outre celle de Dar Naïm, la délégation de l'ambassade et de la communauté s'est rendue à la prison centrale hautement sécurisée où sont détenus les terroristes et quelque 5 Sénégalais dont deux encourant la perpétuité pour meurtre ou participation à un meurtre. La prison des femmes où croupissent aussi quatre de nos compatriotes, située au 5ème arrondissement, a reçu la visite de la délégation. Là encore, c'était l'émotion. Ces femmes ayant fondu en larmes au vu de la délégation.

Aux termes de cette visite, le président de la fédération des associations et regroupements sénégalais en Mauritanie (Fagssem), Assane Guèye, s'est dit très ému par la situation de nos compatriotes. Il a apprécié à sa juste valeur cet esprit de solidarité et de collaboration entre son entité et l'ambassade. "Nous envisageons, chaque 6 mois, d'effectuer ce genre de visite de courtoisie à nos détenus", a-t-il dit, en mettant l'accent sur l'aspect social. Il a promis que ces actions seront élargies à l'intérieur du pays notamment à Nouadhibou, Rosso, Aleg où croupissent nos compatriotes. ■

IBOU BADIANE,  
CORRESPONDANT EN MAURITANIE



ALRI ALRI Tiercé Quarté+Quinté+ ALRI ALRI

**VENDREDI 24 JUIN 2016**  
**VINCENNES (corde à gauche)**  
**Prix Clémentina (Prix RMC)**  
**18 Partants -ATTELE- 48 000 €**  
**(31 000 000 F CFA) 2 700 M**  
**R1 C1 - Terrain: BON**  
**DÉPART: 17H47**  
**NOCTURNE**

Red Team Rex (1) Cette jument italienne, entraînée par Fabrice Souloy, qui a déjà remporté cinq événements, tous avec des délégations étrangères, depuis le début de l'année, reste sur une rentrée convaincante. Elle s'annonce redoutable. Elle devra cependant se méfier de Speed Delicious (10), qui fera ses grands débuts sur notre sol. Adonis Passion (6) reste sur des plaisantes victoires en province, mais évoluera pour la première fois à Vincennes. As d'Urfist (5) avait fait un truc, lors de sa dernière sortie pieds nus. Amour Orageux (13) ne cesse de repousser ses limites. Reine du Zack (2) a prouvé l'an passé, qu'elle avait un bon niveau. Alf de Melandre (8) peut surprendre, d'autant qu'il est associé à un driver en forme. Amitié d'Orgères (15) n'a, pour l'instant, jamais fait l'arrivée sur le parcours classique en cinq sorties, mais elle y évoluera pour la première fois, sous l'entraînement habile de Nicolas Mourot. **Sélection: 1.10.6.5.13.2.8.15**

N	CHEVAUX	S/A	FER	CHR	DRIVERS	DIST	PERF.	GAINS / C	ENTRAINEURS	PROPRIETAIRES	COTE
1	RED TEAM REX ITY	M6	24	1'12"	J.-M. BAZIRE	2700	8a (15) Da 2a 4a Da	91 416 €	F. SOULOY	F. HOLTH	2/1
2	REINE DU ZACK ITY	F6	24	1'10"2	MASMORGON	2700	2a 10a 1a 4a 0a 3a	93 712 €	MA SMORGON	ECURIE S. TR.	7/1
3	ANISA DE TILOU E1	F8	-	1'13"3	M. MOTTIER	2700	4a 0a 2a 8a 2a Da 0a	101 120 €	MME LECROQ	D. MARCON	24/1
4	AVATAR BATAILLE	M6	24	1'12"2	P. TERNISIEN	2700	4a Da Am 2a 4a 8a	102 900 €	P. TERNISIEN	P. TERNISIEN	29/1
5	AS D'URFIST	M6	24	1'13"8	A. ABRVARD	2700	1a 9a 9a (15) 8a 2a	104 780 €	F. LEBLANC	F. LEBLANC	4/1
6	ADONIS PASSION	M6	-	1'15"1	M. ABRVARD	2700	1a 1a 1a 2a 2a 6a	105 520 €	TH. DAVID	T. DAVID	9/1
7	ANAÏS D'OLAINE	F6	24	1'13"9	P. DESSARTRE	2700	1a 8a 7a 1a 4a 2a 1a	107 290 €	P. DESSARTRE	P. DESSARTRE	19/1
8	ALF DE MELANDRE	H6	24	1'14"7	F. OUVRIE	2700	2a 5a 6a 9a 5a (15)	107 885 €	P. LEGAVRE	MME LEGAV.	24/1
9	ACT OF LOVE E1	H6	24	1'13"	G. GELORMINI	2700	4a Da 7a 5a 0a 7a 0a	113 350 €	MME LECROQ	D. MARCON	19/1
10	SPEED DELICIOUS SWE	M6	24	1'12"1	D. LOCQUENEUX	2700	(15) 7a 8a 1a 2a 5a	114 593 €	R. BERGH	M LUDVIGSSO.	11/1
11	AMEDEO DE JELMA	H6	24	1'14"	A. GARANDEAU	2700	0a 6a Da 4a 4a 9a	114 700 €	A GARANDEAU	J. BOUTEILLE.	17/1
12	AMERICAN JET	M6	-	1'11"7	R. DERIEUX	2700	0a 3a 0a 0a Da (15)	121 410 €	R. DERIEUX	A. DE SOUSA	21/1
13	AMOUR ORAGEUX	H6	-	1'13"7	D. THOMAIN	2700	1a 1a 4a 4a 2a 7a 5a	123 360 €	M MASSCHAELE	C. LEJEUNE	11/1
14	A NOUS BOSDARROS	H6	24	1'14"8	D. CORDEAU	2700	6a 5a 5a 9a 0a 3a 1a	125 140 €	D. CORDEAU	ECURIE D. L.O.	49/1
15	AMITIE D'ORGERES	F6	24	1'13"6	A. BARRIER	2700	1a 1a 1a 1a Da Da	127 860 €	N. MOUROT	M. HABABOU	17/1
16	ARCHANGEL AM SWE	H6	-	1'11"9	P. VERCRUYSE	2700	Da 7a Da Dm 5a 8a	128 750 €	LUTFI KOLGJINI	ECURIE BEHA.	13/1
17	AZUR DES COUPERIES	H6	24	1'13"8	E. RAFFIN	2700	0a Dm Dm 9a Da Dm	132 020 €	J. RIALLOT	J. MENARD	39/1
18	ARIA DE JOUDES	F6	-	1'13"4	A. LAURENT	2700	1a 1a 2a 6a (15) 5a	133 480 €	A. LAURENT	ECURIE A. LA.	14/1

1-RED TEAM REX ITY : Il est le moins riche au départ de ce quinté, mais certainement pas le moins qualitatif. Deuxième de Calvin Borel en octobre dernier, il évolue assurément en gros retard de gains.  
 2-REINE DU ZACK ITY : Dotée d'une excellente vitesse de base, cette jument italienne a déjà fait l'arrivée sur ce parcours. Elle est tout à fait capable de faire l'arrivée.  
 3-ANISA DE TILOU E1 : Même si ses statistiques à Vincennes ne sont pas si mauvaises, elle aura fort à faire pour espérer briguer un accessit, avant le coup.  
 4-AVATAR BATAILLE : Il ne fait afficher qu'un 32% de réussite, dans les cinq premiers, à Vincennes. N'ayant plus de marge, mieux vaut le suivre en province désormais.  
 5-AS D'URFIST : Il vient de renouer avec le succès sur un hippodrome référence et dans un lot qui tient la route. Attention !

6-ADONIS PASSION : Ce brave cheval, entraîné par Thierry David, est totalement transformé en 2016 avec déjà trois victoires et deux premiers accessits au compteur en seulement six sorties. Débute cependant à Vincennes.  
 7-ANAÏS D'OLAINE : Troisième pour sa seule sortie sur ce parcours et du haut de ses 60% de réussite à Vincennes, elle peut surprendre.  
 8-ALF DE MELANDRE : Il vient de terminer juste derrière Adonis Passion (6) à Chartres. Contrairement à ce dernier, il a déjà fait ses preuves à Vincennes et sur le parcours. Pourquoi pas...  
 9-ACT OF LOVE E1 : Désormais chargé en gains, ce petit alezan se heurte à des fortes parties, surtout à Vincennes. Peut surprendre à belle cote.  
 10-SPEED DELICIOUS SWE : Prometteur l'an passé, ce trotteur scandinave avait battu des chevaux comme Twitter ou encore Lover Face. Maintenant,

ses dernières performances ne sont pas extraordinaires.  
 11-AMEDEO DE JELMA : Auteur d'une excellente année 2015, cet élève d'Alexis Garandreau tarde à retrouver la bonne carburation en 2016. Doit rassurer.  
 12-AMERICAN JET : Il s'attaquait à forte partie la dernière fois, avec notamment bon nombre de concurrents étrangers sur sa route. Loin d'être un interdit.  
 13-AMOUR ORAGEUX : Il vient de faire très forte impression lors de ses deux dernières sorties. Il faut dire qu'il avait déjà montré des moyens par le passé, mais semble meilleur que jamais !  
 14-A NOUS BOSDARROS : Il n'est pas parvenu à se mettre en exergue. Confronté à plus fort et de retour à Vincennes, il ne semble pas avoir de chance.  
 15-AMITIE D'ORGERES : Ses cinq sorties sur le parcours classique de Vincennes sont cependant négatives. Du pour et du contre...  
 16-ARCHANGEL AM SWE : Il connaît de grosses difficultés lorsque

les départs sont à la volte. Dommage car il a largement le niveau d'une telle épreuve.  
 17-AZUR DES COUPERIES : Très décevant dans l'ensemble et jamais à l'arrivée sur le parcours, cela ne s'annonce pas simple.  
 18-ARIA DE JOUDES : Elle ne reste que sur des bonnes sorties, mais demeurent totalement déferées à chacune d'entre-elles. Elle ne visera qu'une place.  
**Résultat et Rapports ALRI**  
**MERCREDI 22 juin 2016**  
**ARRIVÉE OFFICIELLE**  
**11.3.14.16.7**  
**TIERCE**  
**O: 225 000 F (19)**  
**D : 45 000 F (55)**  
**QUARTE**  
**O: NEANT**  
**D: 593 500 F (4)**  
**QUINTE**  
**O: NEANT**  
**CAGNOTTE : 2 379 500 F**  
**D: 1 964 500 F (2)**

**FAVORIS:**  
 (1) - RED TEAM REX ITY  
 (5) - AS D'URFIST  
 (2) - REINE DU ZACK ITY  
 (6) - ADONIS PASSION  
 (10) - SPEED DELICIOUS SWE

**NOTRE CLASSEMENT**  
**M. CHANCES: 1.5.2.6.10.13.16.18**  
**MEFIANCES: 11.15.7.9**  
**OUTSIDERS: 12.3.8.4**  
**TOCARDS: 17.14**

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS

**PMU ALRI - PRONOSTICS VENDREDI 24 JUIN 2016 - ALRI 17H47**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Cote	2/1	7/1	24/1	29/1	4/1	9/1	19/1	24/1	19/1	11/1	17/1	21/1	11/1	49/1	17/1	13/1	39/1	14/1
C Paris	4/1	30/1	60/1	55/1	25/1	5/1	33/1	16/1	45/1	11/1	23/1	90/1	20/1	70/1	15/1	7/1	40/1	23/1
Turf																		
BRUNO DIEHL			1			10		6		5		13		2		8		15
YANN DAIGNEAU			16			10		15		1		6		11		5		8
G. BERNH			6			16		15		1		2		7		5		8
C. MEYER			16			10		1		5		13		15		6		11
H. DEBRUYNE			6			5		2		1		13		8		10		15
MARIO PUTRINO			5			2		1		6		13		10		8		15
JOHAN GERARD			1			5		2		10		13		6		7		15
LE PARISIEN			5			1		16		18		6		2		10		8
LE REPUBLICAIN			1			10		5		6		13		2		8		15
QUINTENET			1			5		10		6		13		2		8		15
AIP			1			10		6		5		13		2		8		15
SUD-OUEST			1			2		10		5		6		13		8		15
RMC			6			10		5		1		13		2		8		15
RADIO HAUTE			1			10		8		6		15		2		5		13
SCOOPYGA			6			1		13		8		15		5		2		10

**SYNTHESE PMU.FR**  
**FAVORIS: 1.6.5.10.13.2.8.16**  
**OUTSIDERS: 15.11**  
**DELAISSES: 18.7.12.4.9.14.3.**  
**17**

**Analyse de la Presse**  
**Sélection: 6.10.1**  
**B. Chances: 8.2.15.13.5**  
**Outsiders: 16.9.7.18.11.4.12**  
**Delaisses : 14.17.3**

**S. Rapports ALRI du MERCREDI 22 JUIN 2016**

Combinaisons	Rapport pour 500f	Nombres
C. Gagnant	29 500	39
C. Place A	7 000	55
C. Place B	13 000	29
C. Place C	15 500	25

Coup De Cœur	5
Photo	1 6
Forme	10 2 8 16 6
Régularité	1 5 6 13 10
Progrès	14 3 15 11 18
Jackpot	18 7 12 4 9
Chance Régulière	16 8 2 1 6
Cites En 1er P.	1 6 5 10 13

**CAGNOTTES EN INSTANCE**

JOUR	DATE	MONTANT
SAMEDI	25/06/2016	2 866 000 F
LUNDI	27/06/2016	2 180 500 F
MARDI	28/06/2016	5 417 500 F
MERCREDI	29/06/2016	2 379 500 F

**Coup De Cœur :** As d'Urfist(5) a connu plusieurs interruptions de carrière. Uniquement déferé à bon escient, son mentor a dû faire de cette épreuve, un objectif.

**Deux (2) courses événementielles pmu sont organisées chaque jour à travers le réseau commercial. Les mises de base restent inchangées.**

LOOSE N°- ALR2 Tiercé Quarté+ Quinté+ ALR2 ALR2

**VENDREDI 24 JUN 2016**

**LA TESTE (Corde A Droite)**  
 Omnium Anglo-Arabs A 12.5%  
**17 PARTANTS - PLAT**  
**44 000 € (28 000 000 F CFA)**  
**2 400 M- R3 C7**  
 Terrain: ASSEZ SOUPLE  
**DEPART ALR 2:**  
**13H 00**

L'ALR2 de ce vendredi sera couru par des chevaux entiers, hongres, et juments de 4 et 5 ans. On se bouscule aux portillons, cette abondance ne facilitant pas le pronostic. Le Prix de la Fédération, disputé fin mai, offre une ligne solide avec les inséparables CLASH FOREZ(7) et CHARLY MALPIC(3), puis, en léger retrait, AURI PLENAM DELMAR(2) et COFFEETIME PONTADOUR(10). Ce jour-là, on n'avait toutefois pas vu le vrai SHREK. CÉCILIA SOURNIAC(5) doit aussi être rachetée. Arrivant à maturité, ESLAMBREC(1) peut profiter de sa forme. HINDYLI(13) a bien débuté, devant notamment FRAMBOISE DU PÉCOS(16), qui s'est ensuite promenée à Montauban.

**Sélection : 7.3.2.10.5.1.13.16**

N	CHEVAUX	SA	CEL	CORDE	JOCKEYS	POIDS	PERF.	GAINS + C	ENTRAINEURS	PROPRIETAIRES	COTES
1	ESLAMBREC	H4	-	14	G. SIAFFA	62	1p 2p (15) 2p 2p 2p 3p	16 100 €	D. GUILLEMIN.	B. ARABIANS	14/1
2	AURI PLENAM DELMAR	H5	-	17	D. MORISSON	62	3p 2p 1p Ts 2s (15) 1s 3s	39 300 €	V. DASQUE	V. DASQUE	11/1
3	CHARLY MALPIC	H4	-	10	O. PESLIER	62	2p 3p 4h 1h (15) 2h 5p 3p	18 000 €	T. LEMER	LAFEU	4/1
4	SHREK	M4	-	13	J. AUGÉ	62	6p 4p 3h (15) 5h 2p 1p 4p	51 300 €	T. FOURCY	PARREAU-DE.	10/1
5	CECILIA SOURNIAC	F4	-	3	J. GROSJEAN	60,5	8p 1p 1p 2p (15) 6p	18 800 €	F. PLOUGANOU	B. J.M	22/1
6	GAYA DE ROC MARIE	F4	II	8	S. SAADI	60,5	3p 1p (15) 0p 8p 6p 1p	14 500 €	J.P. DAIREAUX	P.C.D. RIEU	24/1
7	CLASH FOREZ	F4	X	7	F.X. BERTRAS	60,5	1p 2p (15) 2p 7p 5p	33 700 €	T. DE LAURIE	J.G.D. RAUX	5/1
8	BALADORH	F4	-	1	C. CADEL	60,5	5p (15) 2p 1p 3p 5p 9p 1p	30 300 €	F. LAGARDE	M.G. HARAM.	8/1
9	STEF DU MAS	H5	-	6	J. DA SILVA	58	4p (15) 4p 2p 1p (14) 1p	28 100 €	C. ESCUDER	A. BARDINI	31/1
10	COFFEETIME PONTADOUR	M4	-	2	J.B. EYQUEM	58	4p 1p (15) 3p 1p 2p 4p 2p	62 000 €	GOURDAIN	F. MAILLOTA	3/1
11	CHAMROCK PONTADOUR	H4	-	12	J. PLATEAUX	58	6p 5p (15) 4p 2p 4p 7p 4p	16 800 €	L. LARRIGADE	L. LARRIGADE	43/1
12	CRAZY MOON DAI DAI	F4	-	11	A. HAMELIN	56,5	7p (15) 1p 5p 2p	23 700 €	E. VAGNE (S)	D. AIRALDI	39/1
13	HINDYLI	F4	-	5	H. JOURNIAC	56,5	3p	2 700 €	J.P. DAIREAUX	D. CLOS	29/1
14	CHISTERA PONTADOUR	F4	-	15	J.B. VIGIE	56,5	2p	2 400 €	C. COURTADE	C. COURTADE	33/1
15	CASHEL PONTADOUR	F4	X	4	V. SÉGUIY	56,5	4p 8p 5p 6p 8p (15) 0p 7p	7 000 €	M. PRUNET-FO	M. PRUNET-FO	49/1
16	FRAMBOISE DU PECOS	F4	-	16	MONTENEGRO	56,5	1p 4p 2p 7p (15) 2p	14 200 €	SR. SIMON	S.R. SIMON	18/1
17	GOLDFORYOU DE BOJOUR	F4	-	9	I. MENDIZABAL	56,5	(15) 6p 3p	2 400 €	T. DE LAURIE	B.J. ESCALE	59/1

**1-ESLAMBREC** : Il monte de catégorie mais se montre impeccable depuis plusieurs mois.  
**2-AURI PLENAM DELMAR** : Performant dans les deux disciplines, (steeple-chase et plat) on compte une nouvelle fois sur lui, vu ce qu'il a montré à TOULOUSE le 31 mai. Chance.  
**3-CHARLY MALPIC** : Il vient d'échouer de peu pour le succès le 31 mai à TOULOUSE, où il a devancé beaucoup de ses concurrents. Première chance.  
**4-SHREK** : Il n'aurait qu'à répéter ses performances de 2015 pour lutter activement pour le succès.  
**5-CECILIA SOURNIAC** : Après avoir accumulé deux victoires successives, elle n'a pas brillé lors de sa dernière course le 31 mai à TOULOUSE, où elle a été battue par les numéros (3,10).

**6-GAYA DE ROC MARIE** : A l'aise sur le terrain souple, cette jument a fait une rentrée victorieuse le 17 avril. Elle reste compétitive, et mérite une mention pour les places.  
**7-CLASH FOREZ** : Deuxième puis première pour ses deux sorties en 2016, c'est une candidate au succès. Elle constitue une lauréate en puissance.  
**8-BALADORH** : Sa rentrée s'est avérée encourageante. A suivre.  
**9-STEF DU MAS** : Sur les sept courses à son actif, il a eu 4 victoires et 3 places. Il paraît tout de même un ton en dessous des principaux favoris. En fin de combinaison.  
**10-COFFEETIME PONTADOUR** : A l'arrivée de toutes ses courses, c'est un solide point d'appui. Il sera le concurrent à battre.  
**11-CHAMROCK PONTADOUR** : Radicalement dominé par le 02 le

14 mars à Toulouse. Difficile de savoir s'il est toujours compétitif dans ce lot.  
**12-CRAZY MOON DAI DAI** : Elle va courir en progrès sur sa réapparition. Elle comptera sur la défaillance des favoris pour s'octroyer une place.  
**13-HINDYLI** : Pour sa première sortie, elle s'est montrée très courageuse en se classant troisième à DAX. Malgré sa forme sûre, elle découvre une tâche délicate.  
**14-CHISTERA PONTADOUR** : Pour un coup d'essai, elle a réussi à intégrer le podium, le 5 juin, dans un modeste lot. Très difficile à situer face aux favoris, elle visera certainement les accessits.  
**15-CASHEL PONTADOUR** : Elle retrouve beaucoup de ses rivaux qui l'ont dominé le 05 juin. Sa tâche s'annonce compliquée. Grosse cote.

**16-FRAMBOISE DU PECOS** : Elle vient d'ouvrir son palmarès à Montauban. Elle vise une confirmation.  
**17-GOLDFORYOU DE BOJOUR** : On ne l'a plus revu sur les pistes depuis plus d'un an, le 11 mai 2015, elle risque de manquer de compétition pour briller à ce niveau.

**Résultat ALR 2**

Du MERCREDI 22 JUIN 2016  
**ARRIVÉE OFFICIELLE**  
**8.12.9.3.2/NP : 1**  
**TIERCE**  
**O: 746 500 F (2)**  
**D : 67 000 F (26)**  
**QUARTE+**  
**O: NEANT**  
**D: NEANT**  
**QUINTE+**  
**O: NEANT**  
**CAGNOTTE : 6 995 500 F**  
**D: 522 500 F(4)**

**FAVORIS :**  
 (10)- COFFEETIME PONTADOUR  
 (3)- CHARLY MALPIC  
 (7)- CLASH FOREZ  
 (8)- BALADORH  
 (4)- SHREK

**NOTRE CLASSEMENT**  
**M.CHANCES: 10.3.7.8.4.2.1.16**  
**MEFIANCES: 5.6.13**  
**OUTSIDERS : 9.14.12**  
**DELAISSES : 11.15.17**

**INTERDIT**  
**AUX MOINS DE 18 ANS**  


**UNE CAGNOTTE DE 4 504 500 F CFA EST MISE EN JEU DANS CE QUINTE+**

**PMU ALR 2 - PRONOSTICS DU VENDREDI 24 JUN 2016 - ALR 2 13H00**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Cote Sénégal	14/1	11/1	4/1	10/1	22/1	24/1	5/1	8/1	31/1	3/1	43/1	39/1	29/1	33/1	49/1	18/1	59/1	
C Paris Turf	16/1	10/1	4/1	10/1	20/1	26/1	4/1	9/1	35/1	2/1	43/1	39/1	30/1	30/1	50/1	19/1	60/1	
BRUNO DIEHL			7			3			2		1		10		4		5	13
YANN DAIGNEAU			10			3			7		8		4		2		1	16
G.BERNH			3			10			1		16		8		2		7	4
C.MEYER			7			3			10		5		8		2		4	13
H.DEBRUYNÉ			8			10			2		16		1		5		6	9
MARIO PUTRINO			2			10			3		7		2		6		12	4
JOHAN GERARD			7			3			2		1		8		7		16	14
LE PARISIEN			10			3			2		1		5		9		7	4
LE REPUBLICAIN			3			10			16		8		7		1		2	6
QUINTENET			7			2			10		5		16		13		17	15
AIP			3			8			14		15		7		10		2	11
SUD-OUEST			7			3			5		10		8		1		4	6
RMC			5			10			3		7		4		6		13	16
RADIO HAUTE			7			3			2		10		1		8		16	17
SCOOPYGA			10			8			9		7		16		4		5	13
Liste type	3	10	7	2	8	4	1	16	6	14	12	9	5	13	15	11	17	
N.de fois Cités	22	22	21	20	18	17	16	16	15	12	13	12	10	8	7	4	2	
Pts attribués:	137	124	111	98	80	72	59	54	42	24	18	16	13	10	9	6	3	

**SYNTHESE PMU.FR**  
**FAVORIS: 3.10.7.2.8.4.1.16.6**  
**OUTSIDERS :14.12.9.5.13**  
**DELAISSES : 15.11.17**

**ANALYSE DE LA PRESSE**  
 Sélection : 3 10  
 Belles Chances : 1 16 8 2 7 4  
 Outsiders : 14 9 12 15 13 5 6  
 Délaissés 17

ALR 2 RAPPORT DU MERCREDI 22 JUIN 2016	Rapport 500f	Nombres
C.GAGNANT	7 000	7
C. PLACE A	7 000	13
C. PLACE B	3 000	27
C. PLACE C	11 500	8

Coup De Cœur	4
Photo	10 3
Forme	3 2 8 7 4
Régularité	3 2 7 10 4
Progrès	14 12 16 6 1
Jackpot	17 15 13 9 5
Chance Régulière	3 7 8 4 1
Cites En 1er P.	5 7 10 3 8

CAGNOTTES EN INSTANCE		
VENDREDI	24/06/2016	4 504 500 F
SAMEDI	25/06/2016	4 182 000 F
DIMANCHE	26/06/2016	11 601 000 F
LUNDI	27/06/2016	2 105 500 F
MARDI	28/06/2016	2 727 000 F
MERCREDI	29/06/2016	6 995 500 F

**LE TROT/** La particularité des courses de trot, outre l'allure, c'est que "les chevaux les plus riches" sont considérés comme étant les meilleurs à l'instant présent. C'est une approche discutable dans le sens où "les performances passées ne préjugent pas des performances futures", mais c'est une hypothèse simple et intuitive qui est communément admise dans le secteur hippique. Ainsi, les meilleurs trotteurs portent les plus grands numéros. Le n°18 est donc sensé être meilleur que le n°1 car il a gagné plus d'argent.

**ALR 2**

## MOTS FLÉCHÉS • N° 1503 (FORCE 4)

VOISINE DE LA CANINE	SCIENCE ECOURTÉE	À BOUT DE SOUFFLE	MÉTAL CONVOITÉ	SAUTER LES REPAS	PLACÉ À L'ÉTUDE
MAUVAIS TEMPS	POISSON APPRÉCIÉ	BRAS, PAR EXEMPLE	DÉSERT DE SABLE	PÂTE DE MAISONS	
MORCEAU CHANTÉ				BRILLÉ	
TEL UN PRODUIT NATUREL				QUI EST À NOUS	
		CHARMANTS			
		BORNÉ			
PRÉTENTIEUX			ENLEVÉ		VECU
AVANT APRÈS			TELLE UNE ADDITION EXAGÉRÉE		
	PORT BRETON			NOTE QUI SUIV DO	
	AVIS			FAIT ATCHOUM	
SUFFRAGE			MESURE DE SURFACE		DÉGOU-LINANT
QUI A SATISFAIT SA FAIM			DOEUR QUI DONNE FAIM		
		FANÉ			
		CHAMBRE ÉTANCHE			
DEVISE JAPONAISE	PORTE DE SORTIE			OBTENUS	
	TOUT SECOUÉS			BIFFÉE	
		SE POSE SUR L'EAU			
		DÉMARREUR			
FAIT REPETER			CRIQUE		
ALLURE DE CHEVAL			PAGE DES TITRES		
		TENUES DE DANSE			JUDICIEUX
		APRÈS LA TÊTE			
ESPRIT REBELLE			NUAGES ÉPAIS		
IL PROPAGE LA RUMEUR			PROVO-CATION		
	METTRE AU POINT			BORD D'ÉTOFFE	
	CRI ESPAGNOL			DÉPÔT DE VIN	
POISSON ESTIMÉ			PRISE DE VITESSE		
EMBROUILLE			AXE ROUTIER		
		ILS SERVENT À RALENTIR			
CALME				CHAUDE PÉRIODE	

## horoscope

### Bélier

☿ **Relationnel** : votre vie sociale sera pour vous source de réconfort. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous serez amené à faire des rencontres intéressantes qui vous ouvriront à d'autres possibilités. ▼ **Bien-être** : vous serez très à l'écoute des besoins de votre organisme.

### Taureau

☿ **Relationnel** : vous saurez être là pour vos proches. Pour certains, ce sera une journée propice aux invitations. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : journée intense où vous aurez fort à faire. Ainsi, l'ennui ne sera pas au rendez-vous. ▼ **Bien-être** : vous devrez vous ménager.

### Gémeaux

☿ **Relationnel** : belle journée pour aller au-devant des contacts. Pour d'autres, vous aurez besoin d'élargir vos horizons. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous devrez bouger, entreprendre et relever les défis qui se présentent à vous. ▼ **Bien-être** : vous afficherez un bel optimisme.

### Cancer

☿ **Relationnel** : vous ferez le point sur une relation ancienne ou sur une situation amoureuse complexe. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour aller au bout d'un projet, pour prendre une décision ou pour finir un travail. ▼ **Bien-être** : vous puiserez dans votre capital énergétique.

### Lion

☿ **Relationnel** : vos échanges avec les autres contribueront à votre bien-être. Pour d'autres, vous aurez besoin de plus d'attention. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : plus que jamais, vous aurez besoin de vous sentir intégré à une équipe ou à la société. ▼ **Bien-être** : vous aurez besoin d'évoluer dans un environnement propice à l'équilibre et à la bonne humeur.

### Vierge

☿ **Relationnel** : vous aurez envie de douceur et vous privilégieriez les moments à deux ou en bonne compagnie. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez du mal à vous organiser ou vous devrez faire attention à la manière dont vous gérez votre stress. ▼ **Bien-être** : vous devrez régler un problème chronique ou plus récent.

### Balance

☿ **Relationnel** : vous saurez être là pour vos enfants ou pour votre moitié. Pour certains, vous serez plus à l'écoute de vos proches. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : journée propice aux projets en tout genre. Pour certains, vous saurez donner une nouvelle impulsion à une entreprise. ▼ **Bien-être** : vous serez en accord avec votre être intérieur.

### Scorpion

☿ **Relationnel** : la famille aura une incidence sur votre vie amoureuse ou sociale. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous devrez penser à bien vous organiser. Vous ne devrez rien laisser au hasard et vous devrez éviter de vous précipiter. ▼ **Bien-être** : vous devrez faire attention à la manière dont vous gérez votre énergie ou votre stress.

### Sagittaire

☿ **Relationnel** : vous irez facilement vers les autres et vous aurez soif de connaissances. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce jeudi, vous serez dans l'action et vous prendrez de multiples initiatives. ▼ **Bien-être** : vous aurez besoin d'évoluer dans un environnement captivant.

### Capricorne

☿ **Relationnel** : vous vous interrogerez sur la sincérité de certaines personnes ou vous ferez le point sur une amitié. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous réfléchirez à une autre organisation ou une autre manière de travailler. ▼ **Bien-être** : vous serez très certainement amené à puiser dans vos réserves d'énergie.

### Verseau

☿ **Relationnel** : vous trouverez de bonnes idées pour pimenter votre quotidien, et ce, quelle que soit votre situation. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : créatif, intuitif, vous saurez étonner et vous détonnez. ▼ **Bien-être** : belle adaptabilité.

### Poissons

☿ **Relationnel** : vous serez plus insaisissable que d'ordinaire. Pour certains, ce sera une journée propice à l'évasion. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous avancerez à l'envie, et ce, quoi que vous fassiez. ▼ **Bien-être** : journée mitigée mais pas inintéressante.

## Solutions

### MOTS FLÉCHÉS N° 1502

C	A	U	P	T						
C	A	R	N	A	S	S	I	E	R	S
B	E	E	S	E	N	V	O	I		
C	R	I	S	A	T	A	U	X		
I	N	T	E	R	M	E	D	E		
D	O	A	C	T	E	E	S	T		
L	O	C	H	N	O	E	O			
C	E	P	E	P	A	I	S	S	I	
E	N	R	A	G	E	I	L			
P	A	R	A	R	E	S	I	N	E	
S	A	V	A	T	E	R	I	T		
P	S	A	G	E	T	E	S	T		
I	S	L	A	N	D	E	T	E		
A	D	O	C	A	U	S	E	R		
U	R	B	A	I	N	T	O	C		
V	E	T	O	R	E	C	U	S	E	
S	I	N	U	E	V	I	E	S		

### SUDOKU N° 1170

4	6	8	5	7	9	2	1	3
3	5	1	6	2	4	9	7	8
2	9	7	8	3	1	4	5	6
9	3	5	4	8	7	1	6	2
6	7	2	1	9	5	3	8	4
8	1	4	3	6	2	5	9	7
7	4	3	9	1	8	6	2	5
1	2	6	7	5	3	8	4	9
5	8	9	2	4	6	7	3	1

### SUDOKU N° 1171

6			1					2
	3							
		2				5	9	4
4				5				7
			2	1	8			
	2		6				3	1
1		7						6
				9				4
			8		6	7		

### HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 05:42
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:49
	• Guéwé : 20:49

### MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 773

Ordre romain d'architecture inspiré du dorique grec



ALARME	GAZOGENE
ALCOVE	GEMI
AQUEDUC	GONFLANT
BARDANT	GRUGE
BOURRATIF	HEAUME
BRAISE	IMPER
CAMARADE	INGRATE
CAMELEON	MIROTIER
CHERIF	MITONNER
CHOUETTE	MOQUANT
COLORE	OFFICE
COTEAU	PARAGE
CRAQUANT	PHENOL
DAUPHIN	PIVOINE
DECIMAL	PREAU
ECOUTANT	QUANTIEME
ENLAIDIR	RADEAU
ENTREVUE	RAILLEUSE
EPONGER	RATEE
EXQUISE	RECETTE
FELANT	SECTION
FELLER	TULLE
FLAPI	TUYAUTE
GAZEUSE	VALVE

R	E	B	R	A	I	S	E	G
E	C	G	P	H	E	N	O	L
L	I	E	U	C	T	N	I	T
U	F	M	T	R	F	N	M	
E	F	I	E	L	G	G	I	C
F	O	V	A	R	A	R	H	O
N	U	N	A	Z	O	O	P	L
E	T	T	E	I	U	R	U	O
O	E	U	T	E	C	I	A	R
E	S	I	T	P	R	D	E	
E	E	T	P	A	A	I	E	N
R	E	R	R	R	O	A	C	N
B	S	U	E	A	U	L	I	O
F	O	C	A	G	A	N	M	T
E	R	U	E	N	E	A		
L	A	I	R	D	T	O	L	M
A	I	N	R	R	E	O	P	P
N	L	O	E	E	A	U	C	E
T	L	E	T	M	H	T	O	R
U	E	L	N	E	R	C	I	A
Y	U	E	A	I	P	A	L	F
A	S	M	T	T	C	M	L	B
U	E	A	U	N	G	A	A	A
T	P	C	O	A	A	R	E	R
E	I	H	C	U	Z	A	X	D
V	V	E	E	O	O	D	A	
O	O	A	L	O	G	E	U	N
C	I	U	L	M	E	A	I	T
L	N	M	U	V	N	U	S	N
A	E	E	T	T	E	C	E	R

### MOTS MÉLÉS • N° 772

Cet acteur a joué dans "les Enfants du paradis"

P. BRASSEUR

# Halte à l'amalgame



Karim Wade

Depuis l'annonce par le Président de la République Monsieur Macky Sall de la possible libération de Karim Wade, des voix s'élèvent pour critiquer voire même attaquer cette décision.

Celles qui ont retenu le plus mon attention sont celles de Maître Boucounta Diallo et certains membres de "Y'en a marre".

Maître Boucounta Diallo nous revient en défiant les uns et les

autres de lui dire ou lui citer un seul exemple dans l'histoire du Sénégal où un "délinquant financier" a bénéficié d'une grâce.

Il a raison car justement en faisant allusion à l'affaire Karim Wade, il s'est complètement embourbé dans des généralités pour soutenir péniblement son argumentaire. En réalité, la question qu'on devra lui poser est de nous sortir un jugement, arrêt ou un simple rapport où Karim Wade est condamné pour détournement de deniers publics.

J'en profite pour rappeler à tous ces haineux, politiciens ou pseudo membres de la société civile que Karim Wade n'a jamais été mis en prison pour détournement de deniers publics ou corruption.

La juridiction d'exception qui a condamné Karim Wade a même écarté les chefs d'accusation de détournement de deniers publics et

de corruption.

Pour tous ces gens qui traitent Karim Wade et compagnie de voleurs, nous leur faisons remarquer que la CREI, ce machin, qui les a condamnés pour enrichissement illicite, reconnaît dans son "jugement" qu'ils n'ont détourné aucun bien appartenant au peuple sénégalais et qu'ils n'ont été nullement impliqués dans aucun processus de corruption.

Donc ceux qui se scandalisent aujourd'hui de la libération éventuelle du principal prévenu auraient normalement dû d'abord l'être par l'incongruité de sa lourde condamnation et la saisie de tous ses biens alors que l'Etat du Sénégal n'a subi aucun préjudice et qu'en matière d'enrichissement illicite, il n'y a pas de partie civile.

Ce Maître Boucounta Diallo d'ailleurs a été le premier avocat à dénoncer la présence des "avocats dits de

l'Etat" à ce procès parce que disait-il, dans cette matière il n'y a pas de partie civile parce que l'Etat n'a subi aucun préjudice.

Pour certains animateurs du mouvement "Y'en a marre" qui s'agitent, c'est le concours de Macky Sall qu'ils ont sollicité pour être libérés au Congo poussant le Président à s'immiscer dans les affaires judiciaires d'un pays souverain.

Alors pourquoi hier solliciter le Président Macky Sall pour se faire libérer ailleurs et aujourd'hui vouloir lui interdire d'user d'un droit que la constitution de notre pays lui confère ?

Je pense simplement que ces gens qui s'agitent après l'annonce de cette future libération de Karim ont une angoisse existentielle. ■

ABDOUL AZIZ DIOP

Secrétaire Général des Cadres Libéraux  
Membre du Comité Directeur du PDS

## Qu'est-ce que la grâce ?

C'est une prérogative du chef de l'Etat et elle est prévue par l'article 47 de la Constitution. Le droit de grâce permet de corriger la rigidité des institutions pénales. C'est une mesure utile car c'est un moyen d'individualisation et d'humanisation de la répression. Elle peut bénéficier à tous les délinquants majeurs ou mineurs. Elle s'applique également aux délinquants primaires et aux récidivistes. Elle s'applique aux délinquants Sénégalais et aux étrangers.

### 1) Les conditions d'application :

#### Les conditions de fond :

Elles sont relatives aux peines et à la condamnation qui a été prononcée.

#### Les conditions relatives aux peines :

La grâce s'applique à toutes les peines principales prononcées par les Juridictions répressives de jugement. Peu importe qu'elles soient politiques ou de droit commun. Peu importe également qu'elles soient graves ou bénignes. La grâce peut donc s'appliquer à une peine d'amende. Mais elle ne s'applique pas aux mesures de sûreté, aux amendes fiscales, aux frais de Justice et aux dommages-intérêts.

#### Les conditions relatives à la condamnation :

La grâce n'est applicable que si la condamnation prononcée est définitive. Il faut en outre que la

condamnation soit exécutoire. La grâce n'est donc pas possible si la peine a déjà été subie, si elle est prescrite ou si le condamné a bénéficié du sursis.

#### Les conditions de forme :

Pour prétendre à la grâce, le condamné doit former un recours en grâce adressé au Président de la République par voie hiérarchique. L'affaire est instruite par le parquet et le dossier est étudié au Ministère de la Justice à la Direction des affaires criminelles et des grâces.

- Si le recours concerne l'exécution d'une peine capitale, le dossier devra être transmis au Conseil Supérieur de la Magistrature. Le conseil émet un avis mais c'est le Président de la République qui

prendra seule la décision.

- Si la grâce est accordée, elle fait l'objet d'un décret.

Cette procédure décrite, concerne la grâce individuelle. Il existe des grâces collectives qui ne nécessitent pas le recours des intéressés. Elles ont lieu à l'occasion des fêtes Nationales ou à l'entrée en fonction d'un nouveau Président de la République. Dans ce cas, la grâce est applicable aux condamnés qui remplissent les conditions précisées dans le décret de grâce.

### 2) Les effets de la grâce :

La grâce dispense de l'exécution de la peine principale soit en totale, soit en partie. Elle peut aussi remplacer la peine principale prononcée par une autre

peine plus douce que le condamné aura à subir. On parle dans ce cas de commutation de peine. Les peines accessoires ou complémentaires sont exécutoires sauf si elles sont mentionnées expressément dans le décret de grâce. Contrairement à l'amnistie, la grâce laisse subsister la condamnation. Celle-ci va continuer à figurer au casier judiciaire. Elle va compter pour la récidive et elle fait obstacle à l'octroi du sursis. ■

#### "Nul n'est censé ignorer la loi"

NB : Grand merci au Professeur Amadou Faye, Criminologue, Enseignant du droit pénal à la faculté de droit de l'UCAD.

MAITRE EL HADJI AMATH THIAM  
Juriste-Conseiller

## Sénégal : Ce qui explique l'overdose de communication sur la menace terroriste

La fin de l'année 2013, a été marquée, au Sénégal, par une vague d'alertes sur de possibles attaques terroristes venant des services français et américains.

Les pays occidentaux ont ainsi provoqué une forme de psychose dans la société du fait notamment de cette overdose d'informations notée. Tous les médias se sont mis à parler de terrorisme pendant de longues semaines comme si l'attaque allait se passer dans les prochaines minutes. Une situation qui a été longtemps entretenue jusqu'en mai 2016, date de la signature de l'accord de défense entre les Etats-Unis et le Sénégal.

La chronologie des événements est importante à souligner parce qu'elle montre que la psychose pourrait être savamment entretenue uniquement dans le but d'aboutir à cet accord.

Et deux événements importants nous confortent dans cette thèse.

Le premier, c'est que les Etats-Unis ont cru devoir signer avec le Sénégal un autre partenariat pour



Illustration

le transfert de deux prisonniers de Guantanamo. Un contrat de transfert qui a été largement critiqué par une bonne partie de l'opinion au point de susciter l'énervement du Ministre des Affaires étrangères Mankeur Ndiaye.

Le second événement important qui est loin d'être une coïncidence, c'est qu'un autre rapport des Américains, a été curieusement rendu public ce début de juin de cette année 2016 pour faire état

des failles des services de sécurité sénégalaise à détecter les menaces terroristes.

Il y est notamment écrit que "La gendarmerie du Sénégal, la police nationale, des douanes, et les organisations nationales de renseignement manquent de capacité à détecter, dissuader et prévenir les actes de terrorisme dans leur propre territoire".

Une information aussi sensible et qui devrait rester confidentielle

et secrète a été publiée le premier par des sites d'information avant d'être relayée par toute la presse sénégalaise.

Ce qui d'ailleurs a suscité la colère du Patron de la Police sénégalaise Oumar Maal pour dire qu'"aucun pays au monde n'a de sécurité fiable à 100%. Donc il peut y avoir des failles, mais nous nous efforçons pour juguler le phénomène du terrorisme que nous n'avons pas connu".

Si on suit de près toute cette campagne médiatique, il ressort clairement qu'il s'agit d'essayer de justifier la nécessité de la présence américaine sur notre sol.

Cette politique d'information ou de désinformation ressemble fort à ce qui s'est passée avec l'Irak lorsqu'il s'est agi de justifier l'intervention américaine par une poudre blanche présentée comme "arme chimique".

Plusieurs facteurs contribuent à attirer ces pays vers le Sénégal. Le premier est la stabilité par rapport aux pays voisins comme le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Mieux, des gisements de gaz et de pétrole ont été découverts par des sociétés américaines "Kern Energie" et "Kosmos Energie".

La protection de ces gisements,

la récolte d'une part importante de la manne financière en découlant sont des motifs importants de manœuvre pour l'installation des bases qui n'est rien d'autre qu'une tutelle en matière de protection.

Or, le caractère illimité des actions de l'Accord sur la défense et une série de ses positions sur le statut spécial du contingent étranger sont en porte à faux avec les nouvelles dispositions de la Constitution sénégalaise émanant du référendum du 20 mars dernier relativement notamment à la question de la souveraineté.

Pourtant, la base analogue créée par la France dans le cadre de l'accord avec la Côte d'Ivoire n'a sauvé le pays ni du coup d'Etat militaire ni de l'attaque terroriste de Grand Bassam.

C'est dire que la recherche de solution à ces situations doit impérativement émaner de l'Union africaine ou des organismes sous régionaux comme la CDEAO.

La tutelle internationale sécuritaire est une atteinte grave à la souveraineté nationale des Etats comme le nôtre qui ont longtemps souffert de formes d'aliénations graves comme l'esclavage ou la colonisation. ■

JEAN-PIERRE MENDY

BASKET - AÏDA FALL (INTÉRIEUR DES LIONNES DU SÉNÉGAL)

# Une carrière internationale minée par les blessures

Née le 10 novembre 1986 à Les Pavillons-sous-Bois (France), Aïda Fall est une internationale sénégalaise de basket évoluant à Rezé (3e division française). Écartée souvent de la liste après une présélection pour cause de blessures, l'intérieur des Lionnes compte cette fois faire partie des 12 joueuses retenues par le sélectionneur Moustapha Gaye, pour les Jeux olympiques de Rio 2016.

— LOUIS GEORGES DIATTA

Son nom n'est pas très familier aux Sénégalais. Mais Aïda Fall n'est pas une novice dans la Tanière. "C'est ma quatrième venue en équipe nationale. J'ai fait les Jeux africains avec les Lionnes et des présélections", rappelle-t-elle. Toutefois, le pivot des Lionnes n'a pas pu s'imposer en sélection. La native de Les Pavillons-sous-Bois, en France, n'a pas été épargnée par les blessures. "A chaque fois, j'étais malade ou blessée, déplore-t-elle. C'est peut-être dû à la fatigue. Ma saison est longue, elle dure dix mois. Je joue beaucoup car je suis la seule au poste d'intérieur (Ndlr, en club). Du coup, je joue tous les matches. Il n'y a pas de vacance et on enchaîne directement en sélection. C'est fatigant et le corps n'arrive plus à suivre." D'ailleurs, en début de préparation mardi dernier au stade Marius Ndiaye, l'intérieur de Rezé (3e division française) n'a pas



achevé la séance d'entraînement à cause "d'une tendinite d'Achille". Mais elle rassure : "Le coach me ménage beaucoup et donc je récupère doucement."

## "Les garçons ont créé la surprise, pourquoi pas nous ?"

Sa tendance à positiver les choses se sent dans sa réponse par rapport à la

sortie du sélectionneur du Sénégal Moustapha Gaye, déclarant que la poule des Lionnes pour les JO est "injouable". "Je dis que tout est possible, corrige-t-elle. Il faut croire en soi et espérer que Dieu sera avec nous. On doit prendre les matches les uns après les autres et écouter les conseils du coach." En tout cas, l'intérieur des Lionnes ne voit pas les JO

de Rio seulement comme un tremplin. "On a beaucoup à apprendre en allant là-bas. Les garçons ont créé la surprise, pourquoi pas nous ?" déclare-t-elle le sourire aux lèvres.

## De la danse au basket

Aïda Fall n'a pas commencé le basket très tôt. Elle s'est expérimentée dans certaines disciplines d'abord avant d'abandonner pour des raisons financières également. "Je faisais de la danse et du tennis avant de faire du basket. En France, le tennis, ça coûte cher", fait-elle savoir. Par la suite, sa maman s'est renseignée à la Fédération et dans des clubs de basket. "C'est comme ça qu'on m'a prise en centre de formation. Ce qui m'a sauvée, c'est que j'étais grande. A l'époque, je faisais 1,92 mètre. C'est la chance que j'ai", se réjouit-elle. Sa venue dans la discipline a été motivée par "l'amour du basket mais aussi les amies". Cependant, cette dernière a évoqué "la chance de toucher un certain salaire". "C'était une opportunité à saisir", avoue-t-elle.

Malgré le retard accusé, Aïda a eu l'occasion de mettre les pieds dans pas mal de clubs en France. "J'ai commencé le basket tard, à mes 18 ans. Je suis partie en centre de formation à Valenciennes (2004-2005) puis à Calais (2006-2007) où je suis partie directement en pro", relate-elle. Ensuite, elle est passée par Challes-les-Eaux (2008-2010). En quête d'un "temps de jeu plus conséquent", elle a préféré la deuxième division et en direction de Laveyron

(2010-2012) pour "mieux s'exprimer". L'imposant pivot de 1,95 mètre a également porté les couleurs de Limoges ABC (2012-2013), du Havre entre 2013 et 2015. Cette saison, elle s'est engagée avec Rezé en 3e division.

## "Fière de jouer pour le peuple sénégalais"

Aïda Fall a du mal à cacher son bonheur de porter les couleurs de son pays. "C'est une fierté d'être en équipe nationale, de jouer pour le peuple sénégalais et devant sa famille", affirme-t-elle. "C'est le rêve de tout basketteur", poursuit-elle. Elle ne se sent pas dépaysée en sélection car "connaissant les filles avec qui elle est "amie" depuis la France. "On se rencontre souvent en compétition comme Marie Rosche et Magali Mendy, etc. Les autres, comme Fatou Dieng, on s'est connues avant la sélection, et Ndèye Sène, on s'est connues en sélection. On s'entend bien et on garde le contact. On a un bon groupe."

Avec ses pépins de santé, l'ancienne joueuse de Valenciennes est consciente de cette situation qui peut être un désavantage pour elle. "Ça handicape un peu parce qu'après, je ne peux pas montrer ce que je vaux", reconnaît-elle. A 29 ans, Aïda compte bien, néanmoins, se faire une place parmi les 12 joueuses devant représenter le Sénégal aux Jeux olympiques de Rio 2016. "Mes ambitions, c'est de passer la présélection comme tout le monde. Après, montrer mes compétences et ce que je peux apporter", dit-elle avec optimisme. ■

## BRÈVES

### FOOT - EURO 2016

#### Le Portugal affrontera la Croatie en huitièmes

Le Portugal, qui a concédé le nul 3-3 contre la Hongrie au Parc OL au terme d'un match fou, a pris la troisième place du groupe F. L'équipe de Cristiano Ronaldo, auteur d'un doublé, affrontera la Croatie en huitièmes de finale. La Hongrie prend la 1re place du groupe.

#### Nouveau record pour Cristiano

Critiqué depuis le début de l'Euro pour son manque de réussite, Cristiano Ronaldo a fini par marquer, en égalisant à 2-2 contre la Hongrie d'une superbe inspiration. Le triple Ballon d'Or est devenu le premier joueur à marquer dans quatre Euros différents. Il est également devenu le premier joueur à disputer 17 matches dans un Euro. L'attaquant madrilène a ensuite inscrit un deuxième but.

Euro 2004 : 2 buts  
Euro 2008 : 1 but  
Euro 2012 : 3 buts  
Euro 2016 : 2 buts

#### Résultats

Hier  
Hongrie - Portugal 3-3  
Islande - Autriche 2-1  
Italie - Irlande 0-1  
Suède - Belgique 0-1

#### Les huitièmes de finale connus :

Suisse - Pologne, samedi 25 juin (13h)  
Croatie - Portugal, samedi 25 juin (19h)  
Galles - Irlande du Nord, samedi 25 (16h)

Hongrie - Belgique, dimanche 26 (19h)  
Allemagne - Slovaquie, dimanche 26 (16h)  
Italie - Espagne, lundi 27 juin (16h)  
France - Irlande, dimanche 26 juin (13h)  
Angleterre - Islande, lundi 27 juin (19h)

### ALGÉRIE

#### Pas de successeur à Gourcuff en vue

A la recherche d'un successeur à Christian Gourcuff, dont le contrat d'entraîneur de l'équipe nationale a été résilié il y a deux mois, la Fédération algérienne a exprimé ses difficultés à s'attacher les services d'un technicien de qualité. "Au jour d'aujourd'hui, aucun entraîneur n'a été recruté" car "les techniciens de très haut niveau sont excessivement chers", a détaillé la FAF sur son site Internet. "Les responsables de la Fédération prendront leur temps pour trouver l'entraîneur qui permettra à l'équipe nationale d'atteindre au moins une place de demi-finaliste à la CAN-2017 et une qualification en Coupe du monde-2018." L'Algérie avait notamment atteint les huitièmes de finale de la Coupe du monde 2014, une première dans son histoire.

### ALLEMAGNE

#### Hummels raconte pourquoi il a refusé MU

Matts Hummels était un homme très convoité sur le marché des transferts. Mais le Bayern Munich a réussi à attirer son ancien joueur. Comme le principal intéressé l'a expliqué au Süddeutsche Zeitung, voici pourquoi il a refusé une offre de Manchester United il y a deux

ans : "Fondamentalement, l'Angleterre, l'Espagne et l'Allemagne étaient les championnats dans lesquels je me voyais jouer. [...] Mais à ce stade, le club anglais ne réunissait pas tous les critères que je recherchais. Mes critères étaient les suivants : un club que j'avais toujours rêvé de rejoindre, habitué à gagner des titres, et qui jouait évidemment la Ligue des champions la saison suivante". Comme United n'a pas disputé la Ligue des champions en 2014-2015, Hummels a préféré rester au Borussia Dortmund. Il a finalement décidé de quitter le club de la Ruhr à la fin de la saison 2015-2016, après avoir accepté une offre du rival, le Bayern Munich. Comme une grande partie de la génération dorée du Borussia.

### TURQUIE

#### La mère d'Arda Turan en a pleuré...

Attendu comme le leader de la sélection de Turquie, le milieu de terrain Arda Turan (29 ans, 86 sélections et 16 buts) réalise un Euro 2016 très décevant malgré du mieux mardi contre la République tchèque (2-0). Vivement critiqué par les supporters et les médias locaux, le Barcelonais a reconnu avoir passé des derniers jours difficiles. "J'ai essayé de ne pas pleurer, mais ils ont fait pleurer ma mère, a déploré l'ancien Colchonero au micro de la chaîne de télévision turque, Lig TV. Nos défaites contre la Croatie et l'Espagne ne sont pas des surprises, je reconnais que nous n'avons pas été assez bons dans ces matches, mais aujourd'hui nous nous battons sur le terrain pour notre pays et notre honneur." Alors que la sélection dirigée par Fatih Terim peut

toujours espérer finir parmi les quatre meilleurs troisièmes et ainsi obtenir son billet, nul doute qu'une qualification en 8es de finale de l'Euro constituerait une belle revanche pour Turan !

### PORTUGAL

#### Quand CR7 passe ses nerfs sur un journaliste

Alors qu'il participait tranquillement à la traditionnelle balade ce (mercredi) matin, au bord d'un lac en périphérie de Lyon, à quelques heures de la rencontre décisive face à la Hongrie, la star du Portugal Cristiano Ronaldo a affiché de sérieux signes de nervosité. Alors qu'un journaliste de CM TV (chaîne de télévision du quotidien portugais Correio da Manhã, réputé sensationnel) lui demandait s'il se sentait prêt pour le match, l'attaquant du Real Madrid s'est emparé de son micro et l'a balancé dans le lac, sans lâcher le moindre mot ! Tension.

### COPA AMERICA - DEMI-FINALES

#### L'Argentine en finale

L'Albiceleste est fidèle à son désormais traditionnel rendez-vous de la finale. Comme lors de la Coupe du monde 2014 et de la Copa America l'année dernière, elle n'est plus qu'à quatre-vingt-dix minutes du titre. Et, sur ce qu'ils ont montré depuis le début du tournoi, Lionel Messi et ses coéquipiers peuvent espérer dimanche contre le Chili ou la Colombie, opposés mercredi dans la seconde demi-finale, une issue plus heureuse que lors de leurs deux précédentes finales. La longue attente de tout un peuple, sevré de trophée depuis la Copa America 1993, est peut-être bientôt termi-

née. Lionel Messi fait en tous cas tout pour, comme ont pu le constater les joueurs américains mardi. Il ne lui a fallu que trois minutes pour faire redescendre sur terre "Team USA" et ses supporters, qui s'étaient pris à rêver d'un exploit à domicile. La "Pulga" a d'abord pris à contrepied la défense américaine avec une astucieuse remise en feuille morte, reprise de la tête au premier poteau par Ezequiel Lavezzi (3e). Son but à la 32e minute, sur un coup franc direct de près de 25 mètres en pleine lucarne, est un autre de ses chefs d'oeuvre, qui a laissé sans réponse le gardien américain Brad Guzman.

#### Messi recordman

Ce but lui a aussi permis d'écrire une nouvelle page de l'histoire du football argentin. Avec sa cinquième réalisation du tournoi, Messi a en effet dépassé Gabriel Batistuta (54 buts) pour devenir le meilleur buteur de l'histoire de la sélection argentine. Moins de cinq minutes après le retour des vestiaires, Gonzalo Higuain a définitivement assommé les Etats-Unis, en exploitant une erreur défensive (50e). Malgré l'entrée en jeu du prodige Christian Pulisic, les Etats-Unis, privés de trois joueurs importants (Jones, Bedoya, Wood) sur suspension, n'ont jamais réussi à inquiéter un adversaire bien trop fort et serein. Et, à cinq minutes du coup de siffler final, Messi a une dernière fois puni les Américains, en récupérant une relance hasardeuse. Il a ensuite servi Higuain pour son deuxième but de la soirée.

#### Résultats

Nuit de mardi à mercredi  
USA - Argentine 0-4  
Nuit de mercredi à jeudi  
00h Colombie - Chili

## Tiercé Quarté+ Quinté+



VENDREDI 24 JUIN 2016

VINCENNES (corde à gauche)  
PRIX CLEMENTINA (PRIX RMC)

48 000 €  
(31000 000 F CFA)



VOS PROGRAMMES EN PAGES 8 ET 9

18 Partants - ATTELÉ - 2.700m

R1 C1 - Terrain : Bon

COURSE 1

DÉPART : 17H47